

STORES ET TOILES
Estimation et installation **GRATUITES**

Lynne Lavoie

Décoration intérieure • Home staging
Habillage de fenêtre et de lit
Service de rembourrage
Coloration

819 424-3903

Investissements & Assurances
Question de Finance inc.
Cabinet de Services Financiers
www.questiondefinance.com

En vouloir plus pour votre argent... 1-888-625-1477

SAINT-DONAT • 19 FÉVRIER 2010 • VOLUME 38 • N° 3 • 20 pages • Nouvelles de Saint-Donat, NDM, Entrelacs, Chertsey et régions

Le Journal Altitude
1350

55¢
No convention
40012824
No PAP
8892

Saint-Donat

Les plaisirs d'hiver à St-Donat sous une température clémente

Malgré le fait que Dame Nature ne nous a pas fourni la quantité de neige habituelle à Saint-Donat, toutes les activités d'hiver (patinoire, sentiers de motoneige, ski de fond, raquette etc..) sont d'une excellente qualité pour le plaisir de tous.

Une journée idéale pour la randonnée du maire de Saint-Donat qui a eu lieu le 17 février dernier. Une cinquantaine de personnes s'étaient donné rendez-vous pour cette tradition annuelle.



Desrosiers FORD
STE-AGATHE LACHENITE - MONT-THÉLÉMI

KIA Desrosiers

SAINT-AGATHE-DES-MONTS

1-800-567-6702

Optique Expert | du nord

Examen de la vue Verres de contact
Lunettes

Saint-Donat
508, rue Principale **819-424-3181**

Pour les plus beaux yeux en ville

DÉMARREUR À DISTANCE
À PARTIR DE **119\$**

Lebeau Vitres d'auto

NOUVEAU SONDAGE D'OPINION
29\$

1001, Principale, Ste-Agathe-des-Monts **1-800-263-2710 326-2882**

Bonne route

HONDA de Sainte-Agathe

ÉCONOMISEZ!

CR-V LX 2WD 2008

358\$

OBTENEZ UNE CARTE D'ESSENCE DE 1 000\$

73 CENTS

CR-V LX 2WD 2008

358\$

OBTENEZ UNE CARTE D'ESSENCE DE 1 000\$

0,9%

HONDA DE SAINT-AGATHE

1717, route 117, Ste-Agathe-des-Monts
819-326-2717 1-877-326-2717

HONDA

OPINION du lecteur

Hommage à une amie décédée

Certains l'appelaient «Miss Muffin». Elle, elle disait «Apelez-moi La Petite Misère». Moi, je lui disais que d'autres l'appelaient sûrement «Jojo Laterreur». Elle riait.

Je ne crois pas qu'il s'agisse de sagesse, mais il est populaire de

réduire la vie de quelqu'un à peu de choses, une phrase ou deux, plus souvent qu'autrement de façon négative.

Je veux dire ici l'exercice inverse, non pas aligner les phrases élogieuses mais plutôt résumer en une seule phrase le parcours de vie qu'on a fait ensemble. Johanne, tu étais et tu demeures un chemin qui a du coeur.

Pour te dire que mes pensées t'accompagnent, que je vais me souvenir de toi (comment faire

autrement), et pour pouvoir me souvenir de moi-même, je t'offre des mots tirés et traduits d'une chanson de Christofer Kearny, «Sarah Stopover», et les paroles d'une chanson de Richard Desjardins «Le coeur est un oiseau».

La vie est dure, c'est vrai, vraiment pour ceux qui n'ont pas de place. Le rôle du rêveur est tellement triste; ses pas de porte vers quelque chose dont il n'est pas sûr de l'existence. Et ce, dans un monde d'obscurité où chacun doit

trouver son chemin seul et où chacun doit laisser sa marque.

LE COEUR EST UN OISEAU

Par-delà les frontières, les prairies et la mer. Dans les grandes noirceurs, sous le feu des chasseurs. Dans les mains de la mort, il s'envole encore.

Plus haut, plus haut, le coeur est un oiseau.

Dans les yeux des miradors, dans les rues de nulle part. Au milieu des déserts, de froid, de

faim et de fer. Contre la tyrannie, il refait son nid.

Plus chaud, plus haut, le coeur est un oiseau.

Ce n'était qu'un orage, ce n'était qu'une cage. Tu reprendras ta course, tu iras à la source. Tu boiras tout le ciel, ouvre tes ailes.

Liberté, liberté, liberté.

Voilà. Merci ma belle amie. L'aventure continue, j'espère te revoir.

François «Fanfoi» St-Amour, Saint-Donat

Haïti chéri!

Le tremblement de terre du 12 janvier dernier a lébranlé toute la planète. Les secousses ont même été ressenties à Saint-Donat. Avec un mois de recul, on réalise l'ampleur du désastre. On compte 200 000 morts, 4 000 amputés, des milliers de sans-abri et plus d'un demi-million de personnes

qui ont quitté Port-au-Prince et qui sont retournées dans les régions retrouver leur famille et un peu de sécurité.

À Bombardopolis, le village qui nous occupe, plus de 5 000 personnes sont revenues dans la région. Même si le cataclysme n'a pas fait beaucoup de dom-



Julméus Mélius

mage là-bas, la destruction de Port-au-Prince a des conséquences dramatiques; 60 personnes qui travaillaient ou étudiaient à Port-au-Prince sont mortes, et toute les denrées, riz, huile, farine, etc. venaient de la Capitale. Il faut donc songer à d'autres moyens afin de nourrir et soigner toutes ces personnes.

On compte 100 séminaristes du grand Séminaire de Port-au-Prince qui sont morts, dont un, parrainé par Mme Labelle, de Saint-Donat. Son nom: Julméus Mélius. Il lui avait envoyé un message touchant pour Noël... la lettre est arrivée le 21 janvier.

Votre générosité s'est manifestée d'une façon exceptionnelle, et même si, au début, nous n'avions pu transférer de l'argent à la Banque de Port-au-Prince (à quatre heures de Bombardopolis), nous avons la chance de parler quelquefois au Père Cholet qui nous faisait part des immenses besoins de sa communauté. Depuis la semaine dernière cependant, les banques sont rouvertes et sécuritaires. Nous faisons donc, grâce à vous

tous, des dépôts substantiels.

Avec l'argent que nous lui avons envoyé, Neslin, le frère du Père Cholet qui habite à Miami, a réussi à envoyer de la nourriture par bateau de Miami à Port-de-Paix. Il s'agit de riz, de pâtes, d'huile et de poisson. Ce chargement est arrivé à Port-de-Paix maintenant.

Dans cette foulée de solidarité, nous vous invitons, comme à chaque année, à notre «Repas Carême» qui aura lieu au sous-sol de l'église le 14 mars prochain à 11h30, après la messe de 10h30. Des billets sont en vente au coût de 5 \$. Vous pouvez aussi vous impliquer dans un tirage (2 \$ du billet) qui vous donne la chance de gagner une belle couverture (76 x 88 pouces) tricotée à la main par Annette.

Un immense merci à toutes les personnes qui s'investissent dans cette vague d'humanité et de solidarité.

**Annette Riopel
819-424-7198
Françoise Nadon**

La guignolée des Chevaliers de Colomb

(C) - Encore à la fin de l'année 2009, les Chevaliers de Colomb de Saint-Donat ont procédé à la guignolée en collectant des fonds et en préparant environ 75 paniers de Noël qui ont été remis à des familles de Saint-Donat.

Également, les Chevaliers de Colomb contribuent à l'année longue à aider des familles démunies en faisant régulièrement des dons de nourriture au comptoir alimen-

taire de l'Arche du Nord de Saint-Donat.

M. Rosaire St-Pierre, Grand Chevalier du conseil 9315 de Saint-Donat, tient à remercier tous les bénévoles qui ont contribué à cette réussite ainsi que les nombreux partenaires financiers, notamment un merci spécial à la municipalité de Saint-Donat qui contribue fortement à l'organisme.

Merci également à Ameuble-

ment Barbeau & Garceau, Dépanneur Atout-Prix, Manoir des Laurentides, Couvre-Plancher Laforest, Dollar En Fête, Variétés St-Donat, Patrick Morin, Home Hardware, Mécanique LPG, Les Excavations Lambert. Minipelles Hydrauliques J.L., Boutique Précision Chaleur, Marché Metro, Journal Altitude, La Capitale Saint-Donat, Pub St-Donat, les ligués de quilles Bol d'Or et Les Sympathiques, M. André St-Amant.

Le CGA participe au Salon Chalets à Montréal

(C) - Le 16 décembre dernier, le Comité des gens d'affaires de Saint-Donat a tenu un 5 à 7 pour célébrer les Fêtes qui venaient. Une trentaine de commerçants se sont présentés pour assister à un concert au piano donné par M. Jean-Denis Letort. La soirée fut un véritable succès qui nous a permis de rencontrer les commerçants de longue date ainsi que quelques nouveaux arrivants à

Saint-Donat.

Au courant de la soirée, un tirage a eu lieu. Les prix, grâce à la générosité des différents commerçants présents, ont donné à la fête des airs de matin de Noël. Le prochain événement se tiendra à la Cuillère à Pot le 15 mars prochain. Téléphonez au 819-324-6214 pour réserver votre place. Lors de cet événement, nous discuterons des projets à venir du CGA.

Le Comité profite aussi de l'occasion pour vous inviter à venir nous visiter lors du Salon Chalets et Maison de campagne qui se tiendra du 18 au 21 février au Stade olympique. Le CGA y tient un kiosque ainsi que plusieurs commerçants de Saint-Donat. Une place de choix nous a été octroyée, et la visibilité de Saint-Donat y sera frappante...ça vaut la peine d'y faire un détour.



Avec des gens de confiance et d'expérience

CHEZM@TIK Centre Informatique

337 rue St-Donat, Place Monette
Tel : 424-1400 Fax: 424-1466

Installation de Cinéma maison

Vente et réparation d'ordinateur
Service commercial et résidentiel
Formation et service à domicile
Soutien technique
Café Internet
Création site web

www.chezmatik.com
info@chezmatik.com

Notre travail est garanti.

**ÉDITION
DU 19 MARS**

Date limite pour
messages et publicités:

10 MARS

Le Journal Altitude
1350

Conception graphique, édition électronique par Altitude Communications, Saint-Donat.
Imprimé par: Imprimerie Transmag inc., Montréal (Québec)

Envoi de publication. Enregistrement #3099. Toute reproduction de texte, photo ou publicité est strictement interdite sans autorisation écrite de la direction. Bien que toute précaution ait été prise pour assurer la rigueur des renseignements, le journal ne peut se tenir responsable des erreurs ou négligences et se réserve le droit de corriger ou rectifier les erreurs. Les opinions exprimées dans le Journal Altitude sont celles de l'auteur et n'engagent en rien la direction du Journal. Aucune lettre anonyme ne sera publiée.

Adresse postale:
365, rue Principale
Saint-Donat, Québec, J0T 2C0

Tél.: (819) 424-2610
Fax: (819) 424-3615
journalaltitude@bellnet.ca

Dépôt légal Bibliothèque Nationale du Québec

Éditeur:
Martin Lafortune

Chef de la rédaction:
Jean Lafortune

Publicité:
Nathalie Boussion

Une publication
COGEPLAN

Répertorié dans
CARD
(Canadian Advertising Rates & Data)

Nous reconnaissons l'aide financière du gouvernement du Canada, par l'entremise du Programme d'aide aux publications (PAP), pour nos dépenses d'envoi postal.

Canada



Richard Bénéard
maire

Le mot du maire

Au cours des dernières semaines, l'Union des municipalités du Québec a créé un fonds afin de venir en aide aux sinistrés suite au séisme survenu en Haïti et a fait appel à la générosité de l'ensemble des municipalités de la province. En guise de solidarité, la municipalité de Saint-Donat a

contribué à ce fonds en versant une somme de 0,25 \$ par résident, soit une somme d'environ 1 100\$.

Pour une quatrième année consécutive, Saint-Donat participera au «Salon Chalets et Maisons de Campagne» qui se déroulera au Stade Olympique du 18 au 21 février prochain, le tout afin de promouvoir notre municipalité. Plus de 80 000 visiteurs sont attendus cette année. Saint-Donat étant considéré parmi les «villes vedettes» de ce salon, nous profitons de cette belle occasion pour faire connaître notre région. Je vous invite

à consulter le site www.salonchalets.com afin de connaître nos partenaires et obtenir d'avantage de l'information sur ce salon et de passer nous visiter.

C'est sous le soleil que s'est déroulée la journée «Plaisirs d'hiver» le samedi 6 février dernier au Parc des Pionniers. Jeunes et moins jeunes ont participé aux nombreuses activités qui étaient organisées. La soirée s'est terminée avec le patinage aux flambeaux dans le nouveau sentier de

patinage, des guimauves et un feu de joie. Félicitations encore cette année aux Services des loisirs pour l'organisation de cette journée ainsi qu'à tous les participants et les bénévoles qui y ont participé. Quant au site, la municipalité poursuit ses aménagements!

La traditionnelle randonnée du maire en motoneige a eu lieu le mercredi 17 février dernier. Malgré les conditions climatiques que nous connaissons cet hiver et particulièrement l'absence de neige, nous avons été agréablement surpris de l'état des sentiers. Je tiens à remercier tout les participants

ainsi que M. Réal Guertin pour l'organisation de cette agréable journée.

Quant à la randonnée annuelle en VTT, celle-ci aura lieu le samedi 20 février prochain. Au plaisir de vous y rencontrer.

En terminant, je tiens à féliciter M. Dominic Roy pour sa nomination au sein du Comité consultatif en environnement. La dernière rencontre a eu lieu le 23 janvier dernier, et plusieurs dossiers sont présentement à l'étude. Des informations additionnelles vous seront transmises au cours des prochains mois.

Activités culturelles et sportives à St-Donat



Club des jeunes sportifs

Des sorties en plein air seront organisées tous les samedis de 9h30 à 11h30 jusqu'au mois de juin pour les jeunes de 0 à 17 ans. Ces activités sont gratuites. Raquette, ski de fond, jeux en forêt, randonnée pédestre seront parmi les sports proposés. L'équipement pour la raquette et le ski de fond vous sera fourni sur place sans frais. Les adultes peuvent accompagner leur enfant. La première sortie officielle a eu lieu le samedi 13 février avec une animation spéciale à la patinoire du parc des Pionniers.

Horaires

20 février : Randonnée ski de fond départ au parc des Pionniers

27 février : Randonnée raquette — départ au tennis municipal

6 mars : Activité patinoire au parc des Pionniers

13 mars : Randonnée ski de fond départ au parc des Pionniers

20 mars : Randonnée raquette — départ au tennis municipal

27 mars : Jeux sportifs extérieurs au parc Désormeaux

3 avril : Jeux en forêt au parc Nature-études

10 avril : Jeux sportifs à la salle communautaire

17 avril : Jeux sportifs à la salle communautaire

24 avril : Randonnée pédestre au mont Sourire

Les activités du mois de mai vous seront communiquées plus tard.

Semaine de relâche Diverses activités seront proposées à la relâche. Notamment, une soirée cinéma est prévue au programme, soit le samedi 6 mars à 19h avec le film Planète 51. Surveillez prochainement la publicité à cet effet qui sera distribuée à l'école.

Ciné-club Le prochain film à l'affiche à la salle Jules-St-Georges est *Étreintes brisées*, un film de Pedro Almodovar, le jeudi 11 mars 2010. Les portes ouvrent à 19h et la projection débute à 19h30. Coût: 5 \$ par personne. Billets en vente au bureau d'information touristique, à la bibliothèque ou à la porte. Informations: 819-424-2383, poste 231.

Conférence avec Yannick Lupien, ancien athlète olympique Yannick Lupien, premier Ca-

nadien à nager sous la barre des 50 secondes au 100 m libre et ayant participé aux jeux olympiques de Sydney et d'Athènes, viendra nous parler de son goût pour le sport, des valeurs de vie associées au dépassement de soi et des bienfaits du sport et de l'activité physique. Une série de stratégies gagnantes seront proposées pour permettre de nous donner des outils concrets afin de réaliser nos propres rêves.

Horaires

Le jeudi 11 mars dès 13h30. Salle communautaire Jules-St-Georges: 490, rue Principale. Conférence gratuite. Bienvenue à tous.

Emploi d'été. La municipalité est à la recherche d'étudiants pour la période estivale aux services des loisirs, des parcs et bâtiments, des travaux publics, de l'environnement ainsi qu'au bureau d'information touristique. Pour faire partie de l'équipe municipale, faites-nous parvenir votre curriculum vitae à l'hôtel de ville avant le vendredi 26 mars. Précisez sur l'enveloppe le secteur pour lequel vous voulez postuler.

La Auberge.
La Sauvagine
& Restaurant

à partir de
Table d'hôte 26.50\$

RÉSERVATIONS:
(819) 326-7673 ou 1-800-787-7172

INTERNET:
www.lasauvagine.com

SERVICES INFORMATIQUE PIERRE FORGET inc.
19, Pl. Tournesol, St-Donat, J0T 2C0

(819) 424-2051 Email: info@st-donat.com
Site web: <http://www.st-donat.com/pierremain.html>

25 années d'expérience

- Vente et réparation d'ordinateurs sur place
- Réseautique et montage de serveurs commerciaux et Internet
- Installation Internet
- Conception de sites WEB, hébergement, positionnement et référencement
- Service de support technique commercial

RESTAURANT M. PIZZA
745, Principale • St-Donat

SPÉCIAL MARS:
Samedi et dimanche:
16h à 21h
(sur place)

POULET BBQ Cuisse: 8.95\$
Poitrine: 9.95\$

EMPLOI IMMÉDIAT:
Cuisinier(e) ou aide cuisinier(e)
à temps partiel

424-5811

FRANKE VOLVO

Ouvert le samedi

XC70 2010	Rabais 8 000\$* + \$\$\$ loyauté
XC90 2010	Rabais 9 500\$* + \$\$\$ loyauté

Ou **0%** Financement 48 mois*. Expiration le 31 mars 2010.

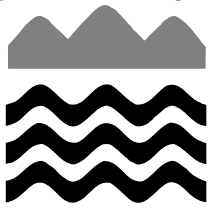
www.frankevolvo.com
180 rue Principale
Sainte-Agathe-des-Monts
1 800 454-4775

Volvo. Pour la Vie

*Applicable sur modèle XC70 3.2 Premium ou 15. Pour XC90 applicable sur modèle 4.4, 5.0, 5.7, 6.0, 6.3, 6.6, 7.0, 7.4, 7.8, 8.0, 8.4, 8.7, 9.0, 9.4, 9.7, 10.0, 10.4, 10.7, 11.0, 11.4, 11.7, 12.0, 12.4, 12.7, 13.0, 13.4, 13.7, 14.0, 14.4, 14.7, 15.0, 15.4, 15.7, 16.0, 16.4, 16.7, 17.0, 17.4, 17.7, 18.0, 18.4, 18.7, 19.0, 19.4, 19.7, 20.0, 20.4, 20.7, 21.0, 21.4, 21.7, 22.0, 22.4, 22.7, 23.0, 23.4, 23.7, 24.0, 24.4, 24.7, 25.0, 25.4, 25.7, 26.0, 26.4, 26.7, 27.0, 27.4, 27.7, 28.0, 28.4, 28.7, 29.0, 29.4, 29.7, 30.0, 30.4, 30.7, 31.0, 31.4, 31.7, 32.0, 32.4, 32.7, 33.0, 33.4, 33.7, 34.0, 34.4, 34.7, 35.0, 35.4, 35.7, 36.0, 36.4, 36.7, 37.0, 37.4, 37.7, 38.0, 38.4, 38.7, 39.0, 39.4, 39.7, 40.0, 40.4, 40.7, 41.0, 41.4, 41.7, 42.0, 42.4, 42.7, 43.0, 43.4, 43.7, 44.0, 44.4, 44.7, 45.0, 45.4, 45.7, 46.0, 46.4, 46.7, 47.0, 47.4, 47.7, 48.0, 48.4, 48.7, 49.0, 49.4, 49.7, 50.0, 50.4, 50.7, 51.0, 51.4, 51.7, 52.0, 52.4, 52.7, 53.0, 53.4, 53.7, 54.0, 54.4, 54.7, 55.0, 55.4, 55.7, 56.0, 56.4, 56.7, 57.0, 57.4, 57.7, 58.0, 58.4, 58.7, 59.0, 59.4, 59.7, 60.0, 60.4, 60.7, 61.0, 61.4, 61.7, 62.0, 62.4, 62.7, 63.0, 63.4, 63.7, 64.0, 64.4, 64.7, 65.0, 65.4, 65.7, 66.0, 66.4, 66.7, 67.0, 67.4, 67.7, 68.0, 68.4, 68.7, 69.0, 69.4, 69.7, 70.0, 70.4, 70.7, 71.0, 71.4, 71.7, 72.0, 72.4, 72.7, 73.0, 73.4, 73.7, 74.0, 74.4, 74.7, 75.0, 75.4, 75.7, 76.0, 76.4, 76.7, 77.0, 77.4, 77.7, 78.0, 78.4, 78.7, 79.0, 79.4, 79.7, 80.0, 80.4, 80.7, 81.0, 81.4, 81.7, 82.0, 82.4, 82.7, 83.0, 83.4, 83.7, 84.0, 84.4, 84.7, 85.0, 85.4, 85.7, 86.0, 86.4, 86.7, 87.0, 87.4, 87.7, 88.0, 88.4, 88.7, 89.0, 89.4, 89.7, 90.0, 90.4, 90.7, 91.0, 91.4, 91.7, 92.0, 92.4, 92.7, 93.0, 93.4, 93.7, 94.0, 94.4, 94.7, 95.0, 95.4, 95.7, 96.0, 96.4, 96.7, 97.0, 97.4, 97.7, 98.0, 98.4, 98.7, 99.0, 99.4, 99.7, 100.0, 100.4, 100.7, 101.0, 101.4, 101.7, 102.0, 102.4, 102.7, 103.0, 103.4, 103.7, 104.0, 104.4, 104.7, 105.0, 105.4, 105.7, 106.0, 106.4, 106.7, 107.0, 107.4, 107.7, 108.0, 108.4, 108.7, 109.0, 109.4, 109.7, 110.0, 110.4, 110.7, 111.0, 111.4, 111.7, 112.0, 112.4, 112.7, 113.0, 113.4, 113.7, 114.0, 114.4, 114.7, 115.0, 115.4, 115.7, 116.0, 116.4, 116.7, 117.0, 117.4, 117.7, 118.0, 118.4, 118.7, 119.0, 119.4, 119.7, 120.0, 120.4, 120.7, 121.0, 121.4, 121.7, 122.0, 122.4, 122.7, 123.0, 123.4, 123.7, 124.0, 124.4, 124.7, 125.0, 125.4, 125.7, 126.0, 126.4, 126.7, 127.0, 127.4, 127.7, 128.0, 128.4, 128.7, 129.0, 129.4, 129.7, 130.0, 130.4, 130.7, 131.0, 131.4, 131.7, 132.0, 132.4, 132.7, 133.0, 133.4, 133.7, 134.0, 134.4, 134.7, 135.0, 135.4, 135.7, 136.0, 136.4, 136.7, 137.0, 137.4, 137.7, 138.0, 138.4, 138.7, 139.0, 139.4, 139.7, 140.0, 140.4, 140.7, 141.0, 141.4, 141.7, 142.0, 142.4, 142.7, 143.0, 143.4, 143.7, 144.0, 144.4, 144.7, 145.0, 145.4, 145.7, 146.0, 146.4, 146.7, 147.0, 147.4, 147.7, 148.0, 148.4, 148.7, 149.0, 149.4, 149.7, 150.0, 150.4, 150.7, 151.0, 151.4, 151.7, 152.0, 152.4, 152.7, 153.0, 153.4, 153.7, 154.0, 154.4, 154.7, 155.0, 155.4, 155.7, 156.0, 156.4, 156.7, 157.0, 157.4, 157.7, 158.0, 158.4, 158.7, 159.0, 159.4, 159.7, 160.0, 160.4, 160.7, 161.0, 161.4, 161.7, 162.0, 162.4, 162.7, 163.0, 163.4, 163.7, 164.0, 164.4, 164.7, 165.0, 165.4, 165.7, 166.0, 166.4, 166.7, 167.0, 167.4, 167.7, 168.0, 168.4, 168.7, 169.0, 169.4, 169.7, 170.0, 170.4, 170.7, 171.0, 171.4, 171.7, 172.0, 172.4, 172.7, 173.0, 173.4, 173.7, 174.0, 174.4, 174.7, 175.0, 175.4, 175.7, 176.0, 176.4, 176.7, 177.0, 177.4, 177.7, 178.0, 178.4, 178.7, 179.0, 179.4, 179.7, 180.0, 180.4, 180.7, 181.0, 181.4, 181.7, 182.0, 182.4, 182.7, 183.0, 183.4, 183.7, 184.0, 184.4, 184.7, 185.0, 185.4, 185.7, 186.0, 186.4, 186.7, 187.0, 187.4, 187.7, 188.0, 188.4, 188.7, 189.0, 189.4, 189.7, 190.0, 190.4, 190.7, 191.0, 191.4, 191.7, 192.0, 192.4, 192.7, 193.0, 193.4, 193.7, 194.0, 194.4, 194.7, 195.0, 195.4, 195.7, 196.0, 196.4, 196.7, 197.0, 197.4, 197.7, 198.0, 198.4, 198.7, 199.0, 199.4, 199.7, 200.0, 200.4, 200.7, 201.0, 201.4, 201.7, 202.0, 202.4, 202.7, 203.0, 203.4, 203.7, 204.0, 204.4, 204.7, 205.0, 205.4, 205.7, 206.0, 206.4, 206.7, 207.0, 207.4, 207.7, 208.0, 208.4, 208.7, 209.0, 209.4, 209.7, 210.0, 210.4, 210.7, 211.0, 211.4, 211.7, 212.0, 212.4, 212.7, 213.0, 213.4, 213.7, 214.0, 214.4, 214.7, 215.0, 215.4, 215.7, 216.0, 216.4, 216.7, 217.0, 217.4, 217.7, 218.0, 218.4, 218.7, 219.0, 219.4, 219.7, 220.0, 220.4, 220.7, 221.0, 221.4, 221.7, 222.0, 222.4, 222.7, 223.0, 223.4, 223.7, 224.0, 224.4, 224.7, 225.0, 225.4, 225.7, 226.0, 226.4, 226.7, 227.0, 227.4, 227.7, 228.0, 228.4, 228.7, 229.0, 229.4, 229.7, 230.0, 230.4, 230.7, 231.0, 231.4, 231.7, 232.0, 232.4, 232.7, 233.0, 233.4, 233.7, 234.0, 234.4, 234.7, 235.0, 235.4, 235.7, 236.0, 236.4, 236.7, 237.0, 237.4, 237.7, 238.0, 238.4, 238.7, 239.0, 239.4, 239.7, 240.0, 240.4, 240.7, 241.0, 241.4, 241.7, 242.0, 242.4, 242.7, 243.0, 243.4, 243.7, 244.0, 244.4, 244.7, 245.0, 245.4, 245.7, 246.0, 246.4, 246.7, 247.0, 247.4, 247.7, 248.0, 248.4, 248.7, 249.0, 249.4, 249.7, 250.0, 250.4, 250.7, 251.0, 251.4, 251.7, 252.0, 252.4, 252.7, 253.0, 253.4, 253.7, 254.0, 254.4, 254.7, 255.0, 255.4, 255.7, 256.0, 256.4, 256.7, 257.0, 257.4, 257.7, 258.0, 258.4, 258.7, 259.0, 259.4, 259.7, 260.0, 260.4, 260.7, 261.0, 261.4, 261.7, 262.0, 262.4, 262.7, 263.0, 263.4, 263.7, 264.0, 264.4, 264.7, 265.0, 265.4, 265.7, 266.0, 266.4, 266.7, 267.0, 267.4, 267.7, 268.0, 268.4, 268.7, 269.0, 269.4, 269.7, 270.0, 270.4, 270.7, 271.0, 271.4, 271.7, 272.0, 272.4, 272.7, 273.0, 273.4, 273.7, 274.0, 274.4, 274.7, 275.0, 275.4, 275.7, 276.0, 276.4, 276.7, 277.0, 277.4, 277.7, 278.0, 278.4, 278.7, 279.0, 279.4, 279.7, 280.0, 280.4, 280.7, 281.0, 281.4, 281.7, 282.0, 282.4, 282.7, 283.0, 283.4, 283.7, 284.0, 284.4, 284.7, 285.0, 285.4, 285.7, 286.0, 286.4, 286.7, 287.0, 287.4, 287.7, 288.0, 288.4, 288.7, 289.0, 289.4, 289.7, 290.0, 290.4, 290.7, 291.0, 291.4, 291.7, 292.0, 292.4, 292.7, 293.0, 293.4, 293.7, 294.0, 294.4, 294.7, 295.0, 295.4, 295.7, 296.0, 296.4, 296.7, 297.0, 297.4, 297.7, 298.0, 298.4, 298.7, 299.0, 299.4, 299.7, 300.0, 300.4, 300.7, 301.0, 301.4, 301.7, 302.0, 302.4, 302.7, 303.0, 303.4, 303.7, 304.0, 304.4, 304.7, 305.0, 305.4, 305.7, 306.0, 306.4, 306.7, 307.0, 307.4, 307.7, 308.0, 308.4, 308.7, 309.0, 309.4, 309.7, 310.0, 310.4, 310.7, 311.0, 311.4, 311.7, 312.0, 312.4, 312.7, 313.0, 313.4, 313.7, 314.0, 314.4, 314.7, 315.0, 315.4, 315.7, 316.0, 316.4, 316.7, 317.0, 317.4, 317.7, 318.0, 318.4, 318.7, 319.0, 319.4, 319.7, 320.0, 320.4, 320.7, 321.0, 321.4, 321.7, 322.0, 322.4, 322.7, 323.0, 323.4, 323.7, 324.0, 324.4, 324.7, 325.0, 325.4, 325.7, 326.0, 326.4, 326.7, 327.0, 327.4, 327.7, 328.0, 328.4, 328.7, 329.0, 329.4, 329.7, 330.0, 330.4, 330.7, 331.0, 331.4, 331.7, 332.0, 332.4, 332.7, 333.0, 333.4, 333.7, 334.0, 334.4, 334.7, 335.0, 335.4, 335.7, 336.0, 336.4, 336.7, 337.0, 337.4, 337.7, 338.0, 338.4, 338.7, 339.0, 339.4, 339.7, 340.0, 340.4, 340.7, 341.0, 341.4, 341.7, 342.0, 342.4, 342.7, 343.0, 343.4, 343.7, 344.0, 344.4, 344.7, 345.0, 345.4, 345.7, 346.0, 346.4, 346.7, 347.0, 347.4, 347.7, 348.0, 348.4, 348.7, 349.0, 349.4, 349.7, 350.0, 350.4, 350.7, 351.0, 351.4, 351.7, 352.0, 352.4, 352.7, 353.0, 353.4, 353.7, 354.0, 354.4, 354.7, 355.0, 355.4, 355.7, 356.0, 356.4, 356.7, 357.0, 357.4, 357.7, 358.0, 358.4, 358.7, 359.0, 359.4, 359.7, 360.0, 360.4, 360.7, 361.0, 361.4, 361.7, 362.0, 362.4, 362.7, 363.0, 363.4, 363.7, 364.0, 364.4, 364.7, 365.0, 365.4, 365.7, 366.0, 366.4, 366.7, 367.0, 367.4, 367.7, 368.0, 368.4, 368.7, 369.0, 369.4, 369.7, 370.0, 370.4, 370.7, 371.0, 371.4, 371.7, 372.0, 372.4, 372.7, 373.0, 373.4, 373.7, 374.0, 374.4, 374.7, 375.0, 375.4, 375.7, 376.0, 376.4, 376.7, 377.0, 377.4, 377.7, 378.0, 378.4, 378.7, 379.0, 379.4, 379.7, 380.0, 380.4, 380.7, 381.0, 381.4, 381.7, 382.0, 382.4, 382.7, 383.0, 383.4, 383.7, 384.0, 384.4, 384.7, 385.0, 385.4, 385.7, 386.0, 386.4, 386.7, 387.0, 387.4, 387.7, 388.0, 388.4, 388.7, 389.0, 389.4, 389.7, 390.0, 390.4, 390.7, 391.0, 391.4, 391.7, 392.0, 392.4, 392.7, 393.0, 393.4, 393.7, 394.0, 394.4, 394.7, 395.0, 395.4, 395.7, 396.0, 396.4, 396.7, 397.0, 397.4, 397.7, 398.0, 398.4, 398.7, 399.0, 399.4, 399.7, 400.0, 400.4, 400.7, 401.0, 401.4, 401.7, 402.0, 402.4, 402.7, 403.0, 403.4, 403.7, 404.0, 404.4, 404.7, 405.0, 405.4, 405.7, 406.0, 406.4, 406.7, 407.0, 407.4, 407.7, 408.0, 408.4, 408.7, 409.0, 409.4, 409.7, 410.0, 410.4, 410.7, 411.0, 411.4, 411.7, 412.0, 412.4, 412.7, 413.0, 413.4, 413.7, 414.0, 414.4, 414.7, 415.0, 415.4, 415.7, 416.0, 416.4, 416.7, 417.0, 417.4, 417.7, 418.0, 418.4, 418.7, 419.0, 419.4, 419.7, 420.0, 420.4, 420.7, 421.0, 421.4, 421.7, 422.0, 422.4, 422.7, 423.0, 423.4, 423.7, 424.0, 424.4, 424.7, 425.0, 425.4, 425.7, 426.0, 426.4, 426.7, 427.0, 427.4, 427.7, 428.0, 428.4, 428.7, 429.0, 42



**Lise
DESMARIS**
Présidente



ASSOCIATION POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT DU LAC ARCHAMBAULT

L'Apela lance un avis de recherche

Aux membres actuels, passés et aux amis de l'Apela, l'Association pour la protection de l'environnement du lac Archambault, appelée familièrement Apela, aura, en 2011, 50 ans d'existence. Elle est donc la plus ancienne des associations de lacs de Saint-Donat et, à ce que l'on me dit, l'une des plus anciennes au Québec. Que de personnes impliquées et d'heures de bénévolat consacrées, tant à la cause qui nous est chère qu'au développement de notre communauté.

En 2008, l'Apela a créé deux certificats honorifiques, permettant d'honorer les fondateurs de notre Association de même que

ceux et celles qui y ont, tout au long de ces années, contribué de façon exceptionnelle.

La première année, deux de nos fondateurs ainsi que les trois derniers présidents ont été honorés. Les premiers étant messieurs Marc A. Boisclair et Ray Woolfrey et, pour le groupe des présidents, Mmes Suzanne McEwen Brouillet et Agnès Léveillé Beaudry de même que M. Claude Laporte. L'automne dernier, trois anciens présidents des années 1960 et début 1970 ont été honorés. Il s'agit de MM. David Lloyd Hart, Marcel Côté et Stuart Vallières.

Pour le 50^e anniversaire de l'Apela, les membres du conseil

d'administration ont décidé de souligner cet événement de façon particulière en concrétisant, de façon officielle, la grande et la petite histoire de l'Apela et ce, à partir de son origine à aujourd'hui.

Avis de recherche

Nous sommes conscients que c'est un projet d'envergure et que pour rendre justice, tant à l'histoire qu'à ses nombreux acteurs, l'Apela aura besoin de vous. En effet, que vous ayez été, d'hier à aujourd'hui, un acteur direct ou indirect, un parent de ces artisans ou encore des témoins de faits historiques, s'il-vous-plaît contactez-nous, vous êtes l'une des person-

nes que nous recherchons.

Cet historique que nous voulons réaliser est et sera une œuvre collective de la communauté donatienne. À cet égard, nous croyons que pour bien comprendre ce qu'est l'Apela, il faut également bien connaître le milieu où elle a pris racine. Je fais donc appel à votre mémoire et à votre grenier aux images et aux souvenirs. L'information recherchée doit toucher, tant à l'histoire de l'Apela qu'à celle de Saint-Donat, et elle pourrait se présenter sous la forme de témoignages, de divers documents et de photos touchant des faits ou des personnes et, si besoin, leurs coordonnées. Si vous

possédez un ou plusieurs de ces trésors et avez le goût de contribuer à ce projet, nous attendons un signe de votre part.

En terminant, il me fait plaisir de vous annoncer officiellement que la présidente d'honneur de l'historique de l'Apela est Mme Suzanne McEwen Brouillet. Je profite de l'occasion pour la remercier pour sa précieuse collaboration à ce projet.

Pour le conseil d'administration le responsable du dossier pour le 50^e, historique et autres activités, est M. Pierre Forget. C'est une tâche énorme et il aura besoin de collaborateurs. Nous recherchons donc des personnes croyant à ce projet rassembleur et disposées à y prendre part.

Vous pouvez rejoindre M. Pierre Forget soit au Dépanneur Atout-Prix ou par téléphone au numéro suivant: 819-424-2308.

Au plaisir de vous rencontrer.

**Pour nous joindre: Tél.:
819-424-2634. Courriel:
apela-saint-donat.com
Site Internet: www.apelast-donat.com**



Ça sent le printemps chez les Femmes actives

Le ciel est bleu, le soleil est revenu et les activités des Femmes Actives reprennent le mardi 23 février prochain.

Notre souper sera servi au restaurant l'Entre-Côte. Les portes ouvriront dès 17h30 pour l'apéro. C'est à ce moment que nous entendrons un court exposé de Mme Suzanne Lefebvre, de L'Ombre-Elle, qui nous informera sur cette maison d'aide et

d'hébergement pour femmes victimes de violence conjugale, avec ou sans enfant. Ces services d'aide sont offerts à Ste-Agathe, Mont-Tremblant, Labelle, Ste-Adèle, St-Sauveur et Morin-Heights. On peut rejoindre ce groupe à différents numéros de téléphone ainsi que par la Sûreté du Québec et le Centre Hospitalier Laurentien.

Au dessert, M. Pascal Grandlair nous expliquera ce que sont la massothérapie et la kinésithérapie. Ces massages

sont particuliers et peuvent aider grandement à guérir sinon améliorer un grand nombre de problèmes articulaires.

Le 23 mars, nous irons prendre notre repas chez Monsieur

Pizza qui nous a concocté un menu très spécial.... et ce n'est pas de la pizza.

Depuis notre dernière rencontre, d'autres femmes sont devenues membres des FA, et nous

serons très heureuses de les accueillir le 23 février. Il y a toujours de la place pour d'autres intéressées, la porte vous est toute grande ouverte.

C'est avec un grand plaisir que Solange et moi vous recevrons le 23 à L'entre-Côte.

**Irène Beaudry,
secrétaire-trésorière**

Une 12^e tournée annuelle des municipalités pour Claude Cousineau

(C) - Le député du comté de Bertrand à l'Assemblée nationale, Claude Cousineau, a entrepris sa tournée annuelle des municipalités de sa circonscription le 8 février, et il sera à l'hôtel de ville de Saint-Doant

en avant-midi le mercredi 24 février prochain.

«C'est un moment privilégié pour rencontrer des groupes, des associations, des promoteurs ou des citoyens de tou-



tes les municipalités, et ce, dans leur milieu de vie, dans leur localité, déclare Claude Cousineau. Il s'agit d'une occasion originale de se rapprocher de la population et d'être encore plus à l'écoute de celle-ci.»

Le député de Bertrand en profite pour visiter les organismes communautaires ainsi que les différentes instances ministérielles régionales.

Il est important de souligner que les gens qui désirent rencontrer le député doivent absolument téléphoner au bureau de circonscription et prendre rendez-vous auprès de Mme Nicole Verville en composant de 819-321-1676 ou le 1-800-882-4757.

BIJOUTERIE

HEM

15 ans déjà

**BIJOUX
OR ET ARGENT
PERLES
MONTRES**

**Vente et
réparation**

**Bijoutier
sur place**

**Cardinal
Timex
Fiori
Bulova
Caravelle**

**34, rue St-Vincent
Ste-Agathe-des-Monts
326-8149**
Prop.: Hélène Mitron

**DÉMÉNAGÉ AU
460, rue Principale
(voisin de VIENNEAU SPORTS)**

CLINIQUE DE PHYSIOTHÉRAPIE

MIRABEL

**Richard Jetté
physiothérapeute**

- Physiothérapie générale et sportive
- Thérapie manuelle
- Rééducation posturale globale
- Techniques ostéopathiques
- Massothérapie

Accès direct, sans prescriptions médicales requises

**Ordre professionnel
de la physiothérapie
du Québec**

**460, rue Principale
Saint-Donat
819.424-2057**

**FRANCE BOUVIER
Technicienne comptable**

Tél.: (819) 424-7079
Secteur Lac Croche

**Comptabilité
Informatique
Déclaration d'impôts personnels**

**Diane Monette
AUDIOPROTHÉSISTE**

**Prothèses auditives de haute technologie
et numériques**

- Examens auditifs
- Réparations
- Piles et accessoires
- Bouchons protecteurs (eau/bruit)

Une professionnelle à l'écoute de vos besoins

Nouvelle adresse:
**664-A, Principale
Saint-Donat** SUR RENDEZ-VOUS **1-888-672-9939 (sans frais)**

**Ordre
des audioprothésistes
du Québec**

Poêles et foyers



SKYLINE

marquis
COLLECTION de foyers

STYLE ÉVOLUTIF. FLEXIBILITÉ RÉVOLUTIONNAIRE.



POÊLE À BOIS ÉVOLUTION

EVOLUTION WOOD STOVE

Vente &
installation

Estimation
gratuite

**Bois
Gaz
Granules
Huile**



EPA



SAPPHIRE® CAST IRON
DIRECT VENT GAS STOVE

QUADRA-FIRE
NOTHING BURNS LIKE A QUAD

BOUTIQUE



PRÉCISION CHALEUR

RBQ 8227-2436-24

**OUVERT DE 8h à 5h
du mardi au samedi**

781 Principale, St-Donat
precision.chaleur@bellnet.ca

424-4526

424-4818

FAX: 424-5857

Poêles Foyers Cheminées

Bienvenue au gens de
Chertsey et Entrelacs

Michel Charette,
propriétaire



par
**Jacques
MARCoux**
directeur
communications

Du nouveau sur
notre site Internet

<http://www.saint-donat.info/Le-Lac-Croche>

En effet, depuis janvier dernier, de nouveaux items ont été ajoutés à notre site Internet. Pour votre information, l'Association des résidents de la région du lac Croche regroupe les résidents des bassins 1 à 7, ceux du bassin Saint-Guillaume, les résidents du Domaine Boisé qui habitent sur la rive de la rivière Ouareau et également les résidents du lac Perault.

L'onglet «Domaine Boisé et rivière Ouareau» a donc été ajouté à notre site afin d'y décrire ce ter-

ritoire de Saint-Donat couvert par l'ARRLC. À l'item «Le lac Croche», vous y apprendrez, avec étonnement peut-être, que celui-ci a une superficie de 164 hectares et compte environ 25 kilomètres de rives et que, de ce point de vue, c'est le troisième lac en importance sur le territoire de la municipalité de Saint-Donat après le lac Ouareau (30 kilomètres et 1319 hectares) et le lac Archambault (50 kilomètres et 1402 hectares). Pour ce qui est de la qualité de son eau dans «Qualité de l'eau lac Croche», on vous y informe des résultats des mesures prises en 2008 sur la transparence, le phosphore, la chlorophylle et le carbone. Vous pourrez ainsi les comparer par bassins de même que par rapport à d'autres lacs du territoire de Saint-Donat.

En somme, ces résultats nous démontrent que, dans leur ensemble, les bassins du lac Croche sont plutôt des plans d'eau relativement jeunes, ce qui est une bonne nouvelle, ce qui ne doit pas nous empêcher de demeurer vigilants et sensibles aux modifications de notre environnement. Nous vous invitons à consulter notre site et à bénéficier ainsi de la recherche et du travail colossal de notre bénévole M. Guy Gauthier, auteur d'une très grande partie de la documentation qui s'y trouve.

**"Membres en règle
et sondage**

Le Conseil d'administration de l'ARRLC a décidé, cette année, d'inclure un sondage dans sa campagne d'adhésion. Ce sondage servira à l'étude des besoins et des intérêts des membres en règle en matière d'activités. Il a été expédié, dans un premier temps, avec le formulaire de renouvellement, aux personnes qui étaient membres en règle en 2009. Nous vous invitons donc à répondre au questionnaire et à nous le retourner avant le 31 mars 2010 pour participer aux trois tirages offerts.

Par ailleurs, les résidents qui ont

déjà été membres avant 2009, qui renouvelleront leur adhésion en 2010, recevront ce sondage avec le retour de leur carte de membre. Ainsi, tous les membres de 2010 pourront donc participer à cette consultation. Nous comptons sur votre collaboration puisque le résultat de ce sondage sera très important pour nous dans l'établissement de nos priorités et de nos activités futures.

**Au lac Croche, on partage
la patinoire**

La patinoire est disponible pour

tous. Jeunes et moins jeunes qui s'y rencontrent souvent, pour des joutes amicales de hockey, doivent respecter ceux ou celles qui y pratiquent le patin libre. Merci de partager la glace. Par ailleurs, bon nombre des utilisateurs grattent la glace après leur activité, simplifiant ainsi de beaucoup la tâche des bénévoles qui s'occupent de l'arrosage. Merci de votre précieuse collaboration.

Pour tout commentaire concernant cet article ou pour des suggestions, écrivez-nous à arrlc@saint-donat.info.



PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-DONAT
MRC DE MATAWINIE

AVIS PUBLIC

PUBLICATION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 09-797

AVIS est, par les présentes, donné par le soussigné :

QUE le conseil municipal a adopté le 8 février 2010 le règlement numéro 09-797, intitulé :

« Règlement concernant l'obligation d'installer une soupape de sûreté (clapet de non-retour) à l'égard de tout immeuble desservi par le service d'égout municipal »

Qu'une copie de ce règlement est déposée au bureau de la soussignée où toutes les personnes intéressées peuvent en prendre connaissance :

QUE ce règlement est entré en vigueur le 8^e jour de février 2010.

Donné à Saint-Donat, ce 1^{er} jour de février 2010.

Michel Séguin,
Secrétaire-trésorier et directeur général

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné, Michel Séguin, secrétaire-trésorier et directeur général de la Municipalité de Saint-Donat certifie sous serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut en affichant une copie à chacun des endroits désignés par le Conseil, le 11^e jour de février 2010, entre 8 h 30 et 16 h 30.

En foi de quoi, je donne ce certificat le 11^e février 2010.

Février, le mois de l'amour



**Christiane
MARCEAU**
Cri-Cri-des-Bois

Le jour de la Saint-Valentin, 14 février, est considéré depuis des siècles la journée des amoureux. Depuis la nuit des temps, les gens sont influencés par la nature. Cette période rapproche les êtres vivants pour la reproduction et ainsi empêche les espèces de disparaître.

Ce temps de l'accouplement débute pour certains animaux comme le castor, la loutre, le lynx, le loup, le porc-épic, le raton laveur et enfin le renard. Pour ce dernier, vous pourrez remarquer dans la neige que la piste du renard solitaire durant les mois d'hiver est maintenant accompagnée pour un accouplement certain.

Pourquoi le 14 février? Pourquoi Saint Valentin? La réponse que l'on peut apporter repose sur des hypothèses, des suppositions, des légendes. C'est une tradition païenne devenue chrétienne, comme beaucoup de nos fêtes occidentales.

Le mois de février, associé à la fertilité, remonte à l'antiquité. À cette époque, les prêtres sacrifiaient des chèvres au dieu des troupeaux, Lupercus. Après avoir bu du vin, ils couraient dans les rues à moitié nus, touchaient les passants avec des morceaux de peau de chèvre. Les femmes s'approchaient, car être touchées était censé rendre fertile et faciliter l'accouplement. La Saint-Valentin remonte à l'époque de l'empereur Claude III qui avait interdit le mariage pour garder les hommes célibataires et en faire de meilleurs soldats. Valentin était un prêtre qui bénissait l'union des couples à l'abri des regards indiscrets. Il fut emprisonné, et le 14 février de l'an de grâce 268, fut décapité. L'église catholique en fit un saint martyr.

Au Moyen âge, le début du printemps est marqué par les parades amoureuses des oiseaux. À cette période, les jeunes filles essayaient de découvrir par un jeu de devinettes qui serait l' élu de leur cœur. Elles devaient observer les oiseaux. Si elles voyaient un moineau, cela signifiait qu'elles épouseraient un homme peu fortuné mais connaîtraient une vie heureuse. La vue d'un chardonneret désignait l'union avec un homme riche tandis que le rouge-gorge désignait un mariage avec un marin.

L'important est sans doute de savoir que cette journée spéciale pleine d'amour s'impose dans ce monde où nous en avons bien besoin. Bonne fête (en retard), plein d'amitié, de tendresse et d'amour.

AVEO



**AVEO 2010 LS, 5 portes,
manuelle, 5 vitesses**

PDSF: 13 950 \$

Prix Spécial:

9 999\$ *

SILVERADO



**Silverado 2010 LS 4x4
cabine allongée**

PDSF: 37 895 \$

Prix spécial:

28 599\$ *

*Détails chez le concessionnaire



lesSommets
CHEVROLET BUICK GMC

345, route 117, Mont-Tremblant

Sans frais
1-877-425-3719



AVIS PUBLIC

Consultation du projet de règlement n° 10-800 modifiant diverses dispositions du règlement de zonage 91-351 de façon à prescrire de nouvelles normes sur les entrées charretières, la construction des pavillons jardin et l'introduction de nouvelles définitions à l'index terminologique

AVIS est, par la présente, donné par le secrétaire-trésorier et directeur général, Michel Séguin :

Qu'à la session du 8 février 2010, le conseil municipal a adopté par résolution le projet de règlement intitulé: règlement no 10-800 modifiant diverses dispositions du règlement de zonage 91-351 de façon à prescrire de nouvelles normes sur les entrées charretières, la construction des pavillons jardin et l'introduction de nouvelles définitions à l'index terminologique ;

QU'une assemblée publique de consultation se tiendra le **8 mars 2010** à compter de 19 h 00, à la salle du Conseil située au 490, rue Principale, à Saint-Donat ;

Le projet de règlement contient des dispositions susceptibles d'approbation référendaire.

Le règlement numéro **10-800** complet peut être consulté à l'hôtel de ville de la Municipalité de Saint-Donat, situé au 490, rue Principale, aux heures régulières de bureau ;

QU'AU cours de cette assemblée publique, le maire, le secrétaire-trésorier et directeur général ou son représentant expliquera le projet de règlement ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer à ce sujet ;

Donné à Saint-Donat, ce 10 février 2010.

Signé : Michel Séguin
Secrétaire-trésorier et directeur général



En cette belle journée tout est tranquille, quand tout à coup des sirènes retentissent et les camions incendie prennent toute la place dans la rue. Il y a un feu et tous les pompiers sont à l'œuvre pour le combattre. Ils sont à déployer plein de tuyaux et d'équipements servant à leur travail. D'autres sont à installer un ruban de couleur jaune pour interdire l'accès dans un certain périmètre. Mais, dites-vous, pourquoi ne veulent-ils pas que je puisse voir ce qu'ils font et m'éloignent de la scène d'incendie? Eh bien, la raison est fort simple : c'est pour votre sécurité. Vous remarquerez lors du prochain incendie dont vous serez témoin, que les pompiers utilisent toute sorte d'outils et plusieurs tuyaux longent la rue. L'officier en charge doit contrôler tous les gestes et mouvements du personnel afin de synchroniser le bon déroulement de l'opération et chaque pompier présent à l'intérieur du périmètre d'intervention est muni de son équipement de protection. Lors d'un incendie, la situation change rapidement et les pompiers doivent être en mesure d'agir rapidement. Il arrive très souvent que certains citoyens, pour ne pas se mouiller les pieds quand l'eau s'écoule, montent sur le tuyau : mauvaise idée. Imaginez seulement que les pompiers aient à tirer sur ce tuyau pour se déplacer ou que le boyau éclate. Sachez que, dans un tuyau, la pression de l'eau est d'environ 100 livres. Lorsqu'il éclate, personne ne peut prédire la direction que le tuyau va prendre, donc un grand risque de blessure pour vous. L'installation du ruban jaune par les pompiers ne sert donc pas à vous empêcher d'observer la scène mais bien pour vous protéger, assurer votre propre sécurité et permettre aux intervenants de bien contrôler l'intervention. La prochaine fois que vous verrez des pompiers en action, que le ruban est installé mais que des gens tentent tout de même de traverser la zone sécurisée, demandez leur de respecter le périmètre car après tout c'est pour leur sécurité.



INFORMATION AUX CITOYENS DU CONSEILLER

Nous vous présentons une nouvelle chronique dans laquelle je vous informerai au besoin sur divers sujets d'actualités reliés à mon rôle de conseiller et des activités des comités ou je siège.

Je vous invite à m'écrire pour me faire part des sujets qui vous intéressent, je me ferai un devoir de vous répondre. Suivez-moi sur twitter <http://www.twitter.com> ou sur mon BLOG

<http://paullaurent.unblog.fr/>

Dans cette première chronique le rôle du conseiller ou conseillère tel que le décrit le Ministère des Affaires municipales, Régions et Occupation du territoire

Conseillère ou conseiller

Plusieurs fonctions des conseillères ou conseillers influencent des décisions importantes pour votre milieu.

En plus d'assister aux assemblées du conseil et d'y faire valoir les intérêts de votre communauté, les conseillères ou conseillers peuvent éclairer le conseil sur des sujets particuliers. Ils peuvent en effet être nommés à des commissions ou à des comités ou encore se voir attribuer des dossiers qu'ils devront approfondir afin de soutenir le conseil dans ses décisions.

Les conseillères et les conseillers ont l'obligation de voter à chaque proposition débattue lors des assemblées du conseil, sauf s'ils sont en situation de conflit d'intérêts.

Les conseillères ou conseillers peuvent aussi faire office de maire suppléant. Ainsi, en l'absence de la mairesse ou du maire ou pendant une vacance à ce poste, la conseillère ou le conseiller désigné par le conseil remplit les fonctions du maire.

Pour plus d'information, allez sur le site du ministère à l'adresse :

Source : http://www.mamrot.gouv.qc.ca/organisation/orga_stru_inst.asp#elus

NOUVELLES BRÈVES

? Les réunions du conseil municipal ont lieu les deuxièmes lundis de chaque mois. Vous pouvez consulter l'ordre du jour de la réunion sur le site de la municipalité quelques jours avant la rencontre. Venez nous rencontrer, en plus d'assister à la réunion du conseil nous sommes disponibles avant et après la réunion.

<http://www.saint-donat.ca/article23.html> pour l'ordre du jour de la réunion.

? Vous avez reçu votre compte de taxes, si vous avez des questions écrivez nous.

? Le comité consultatif en loisirs culturels a presque terminé sa programmation pour les prochaines activités, nous vous donnerons plus de détails le mois prochain.

? Enfin une petite dernière et non la moindre, le 8 février nous avons reçu une correspondance du Ministère de l'environnement du Canada, Direction de l'application de la loi en environnement qui dit et je cite « Je voulais vous informer que j'ai

terminé le suivi de la plainte que nous avons reçue en août dernier relativement à la présence d'excrément dans la rivière Ouareau à Saint-Donat en aval du système de traitement des eaux de votre municipalité. Les résultats des analyses réalisées sur les échantillons que nous avons prélevés le 11 septembre 2009 ont démontré que l'effluent municipal n'était pas légal* pour le poisson et son habitat. Puisque je n'ai pas observé de contravention au paragraphe 36(3) de la loi sur les pêches, le dossier de plainte a été fermé.» **Cette analyse a été faite à la suite de plaintes de citoyens et de la parution d'articles dans le Journal de Montréal.**

***Sens de Létal :** Qui entraîne la mort. **Synonyme mortel**

Ecrivez moi :

Paul Laurent conseiller district 1 :
paul.laurent@saint-donat.ca
<http://twitter.com> et le blog <http://paullaurent.unblog.fr/>

Ce qui anime Linda Lamontagne dans les arts

(C) - Lundi dernier 15 février, les abonnés TV de Cogeco câble 4 ont pu découvrir les passions de l'artiste peintre fantaisiste et coloriste Linda Lamontagne, de Saint-Donat et NDM, à l'émission *Les Fruits de la Passion* animée par Ghislaine Lefrançois.

Son engouement pour la photo, les pierres, les roches et les minéraux y a été démontré, en plus d'apprendre pourquoi on retrouve des cucurbitacées, comme des courges dont elles tirent le nom, autant dans sa soupe que dans ses tableaux. Le téléspectateur a ainsi pu découvrir ce qui anime cette lauréate des arts visuels.



Visite d'une journaliste du magazine OSM à Saint-Donat



Laurie Trombley, journaliste du magazine motoneige OSM (Ontario snowmobilers magazine), était de passage à Saint-Donat le 10 février dernier. L'an dernier, elle a visité le Saguenay-Lac Saint-Jean et cette année, elle découvre la région de Lanaudière. Le reportage de Laurie sur la région paraîtra dans le magazine OSM du mois d'octobre en même temps que l'important salon The Toronto International Snowmobile, ATV & Powersports Show. Cette visite est le résultat de la présence de l'Association touristique de Lanaudière et de plusieurs partenaires, dont le Manoir des Laurentides, qui sont présents à ce Salon. L'itinéraire couvrirait St-Michel-des-Saints, Saint-Donat, St-Côme en passant par le parc Mont-Tremblant. La journaliste ontarienne a apprécié son tour sur le lac Archambault dans le l'autoneige de Réjean Issa et d'admirer les motoneiges anciennes prêtées par Marc Saint-Amour. Le conseiller municipal Normand Legault est venu la rencontrer et faire signer le livre d'or de la municipalité de Saint-Donat. La randonnée s'est continuée vers la Montagne Noire et s'est poursuivie vers St-Côme. Dans la photo, dans l'ordre habituel: Normand Legault, Laurie Trombley, Raymond Jalbert, représentant du Manoir, et le mari de Laurie, Bob. Madeleine Charbonneau était l'hôte des visiteurs au Manoir. Photo ALTITUDE



RECEVEZ JUSQU'À

1050 \$*

en remise en ligne/postale



REMISE
ALLANT JUSQU'À
300 \$



REMISE
ALLANT JUSQU'À
300 \$



REMISE
ALLANT JUSQU'À
100 \$



REMISE
ALLANT JUSQU'À
300 \$



REMISE
ALLANT JUSQU'À
200 \$

OFFRE D'UNE DURÉE LIMITÉE : Valable du 15 février au 31 mars 2010 à l'achat d'appareils électroménagers Whirlpool® admissibles. Pour tous les détails, consultez un associé des ventes ou visitez whirlpool.ca.

L'ÉVÉNEMENT
AVANTAGE
ÉLECTROMÉNAGERS

Recherchez le symbole ENERGY STAR® et indiquez que le produit répond aux critères ENERGY STAR® en matière d'efficacité énergétique.

* Certaines restrictions s'appliquent. Voir le formulaire de règle d'achat pour tous les détails. Cette offre peut être jumelée à d'autres offres pour les appareils électroménagers Whirlpool®. La valeur de la remise de 1050 \$ est fondée sur le montant maximal combiné de remise sur les appareils électroménagers Whirlpool® en les options de livraison personnelles (33" admissibles, achetés séparément, 15 février au 31 mars 2010) chez un marchand agréé d'appareils électroménagers Whirlpool® participant canadien. Certains modèles ne sont pas disponibles chez tous les marchands. L'offre s'adresse uniquement aux clients résidents canadiens. Un formulaire de règle d'achat par région est disponible de produit. La FRÉQUENTATION des clients de vente au détail (le cas échéant) sont comprises dans le montant de la remise. Pour obtenir tous les détails et une liste des appareils électroménagers admissibles, consultez le formulaire de règle d'achat en magasin ou en ligne à www.whirlpool.ca.

** Pour tous les détails, consultez le site web ci-dessus.

© 2010 Whirlpool Corporation. Whirlpool, l'insigne Whirlpool, USA, ainsi que tous les autres noms de Whirlpool Canada Inc. © 2010. Tous droits réservés.



Nous avons en magasin ce que vous avez en tête

435, rue Principale, Saint-Donat Qc J0T 2C0
Tél.: (819) 424-2133 • 1 800 959-2133

Plusieurs têtes d'affiche au Pub St-Donat

Au cours des semaines à venir, plusieurs artistes se produiront au Pub St-Donat. **Jim Zeller** Né au Québec à Ste-Agathe-des-Monts, Jim Zeller commence à jouer de l'harmonica à l'âge de 12 ans. À la fin des années 70, il se joint pour la première fois à un groupe de musique professionnel, Shaky Al Blues Band, avec lequel il se produit en tournée pour les deux prochaines années. Durant cette même période, il accompagne à l'harmonica des légendes du blues comme B.B. King, Muddy Waters, John Lee Hooker, J.T. Hotto, Willie Dixon, James Cotton, Albert Collins et Frank Marino.

C'est à cette époque qu'il rencontre Alan Gerber avec qui il fonde le duo bien connu Gerber-Zeller. Leur popularité, tant au Québec qu'à New York, leur permet de se produire avec des artistes renommés tels Loggins and Messina et Bob Dylan.

Jean Millaire & Andrée Dupré Avec leur répertoire Blues et Rock parfois teinté de Jazz. Dès les premières pièces, Andrée nous enrobe avec ses interprétations.

Une artiste à découvrir ou à redécouvrir qui nous berce de son Blues parfois sensuel et parfois rebelle. Jean Millaire l'épaula à merveille et y va de plein feu avec

ses incroyables arrangements d'accords ou en solos de guitare à faire défriser un caniche. Cette chimie entre Andrée Dupré et Jean Millaire prit naissance au Festival Blues de Tremblant. L'étincelle fut très forte entre ces deux auteurs/compositeurs/interprètes.

Kenny Duprée Chanteur/harmoniste qui fait son bonhomme de chemin un peu partout au Québec. De nature ouverte, Kenny Duprée ne se spécialise d'aucun style musical en particulier. Aussi bien dire qu'il a le sien. Son spectacle est une fusion d'interprétations avec arrangements entre le Rock, le R'n'B, en passant

par le Chicago blues. C'est un artiste des plus accessible. À 12 ans, il imitait les chansons des disques d'idoles du temps, Led Zeppelin, Rush, Van Halen, etc. De ses cours au secondaire en musique où il apprit à jouer de la basse et de la batterie jusqu'à faire partie du gros orchestre de l'école. Vers 16 ans, on lui demanda de chanter pour un premier groupe de garage où il fera en particulier des interprétations des Rolling Stones.

Jean-François Prud'homme Une histoire ayant pris naissance dans les Laurentides, il y a plus de 10 ans. Réunis autour des guitares, des mélodies, des mots, des bières, des blondes, des fêtes, processus de création oblige, des chansons prennent formes. Quoi de neuf pour Jean-François Prud'homme? Plusieurs projets en cours, il a développé son côté producteur et encourage deux jeunes artistes qu'il enregistre et produit toujours en collaboration avec Stéphane Lessard ainsi que son inséparable comparse Lauren Béléc sous leur étiquette de disque Stopmusic. Il a pris part à la composition des chansons de ces artistes ainsi qu'à la réalisation de ces dernières.



Le Pub ST-DONAT
L'endroit pour s'amuser!

■ Terrasse ■ Billard ■ Piste de danse

Ne manquez pas nos 4 à 7
VENDREDI et SAMEDI
MUSIQUE "LIVE"

368, Principale, St-Donat
819-424-3711
www.pubst-donat.com



JIM ZELLER
Vendredi 19 FÉVRIER
Samedi 20 FÉVRIER
ADMISSION \$5.00



KENNY DUPRÉE
EN SPECTACLE
VENDREDI ET SAMEDI
26 & 27 FÉVRIER 2010



J-F PRUD'HOMME
EN SPECTACLE
VENDREDI ET SAMEDI
5 & 6 MARS 2010



JEAN MILLAIRE
ANDRÉE DUPRÉ
Vendredi & Samedi
12 et 13 MARS 2010
ADMISSION \$5.00
en VENTE MAINTENANT

MESSAGE DE L'ENTREPRENEUR DE LA NOUVELLE PHARMACIE

Proxim

D'ASTOUS EST À BOUT !

Dans la dernière édition du Journal Altitude, Pour vous amuser, un concours a été lancé.

Bien déçu que le tout tourne en platitude, Car par quelqu'un d'autre mes rimes furent composées.

N'ayez crainte que j'en prenne habitude, Mais par souci d'être ridiculisé, Dans un élan de saine attitude, Cette fois-ci, mes rimes je vous imposerai.

Une petite précision est de mise; Quand, bien sûr, les gagnants seront enfin connus; Non non messieurs, ni Huguette ou Christine, vos pharmaciennes attendues, Ne seront à votre table assises.

De ce journal, je voudrais profiter Pour remercier les gens de St-Donat; Commerçants, entrepreneurs et travailleurs, vous nous avez ouvert les bras. De ce projet, tout comme moi, j'espère que vous vous en félicitez.

Aubin, Ayotte, Barbeau, Bazinet, Beauséjour, Beaulne, Béland, Bélanger, Bélisle, Bénard, Blaquièrre, Boussion, Campbell, Cartier, Charbonneau, Charette, Charlebois, Cloutier, Desbiens, Fortier, Garceau, Gaudet, Godon, Hayes, Issa, Juteau, Labelle, Lafortune, Lafrenière, Lagacé, Latreille, Lavoie, Leblanc, Leblond, Leclerc, Miron, Morin, Moussaoui, Nault, Noël, Ouellette, Paquin, Plante, Poudrier, Raymond, Roy, Sévigny, Sigouin, St-Amour, St-Georges, Vigneault, de vos empreintes ce projet sera marqué.

Vous serez bientôt capables de constater Quand, en ces lieux terminés, vous vous présenterez

Entre les meilleures mains sera votre santé De vous tous je garderai un excellent souvenir Et la ferme intention de revenir Allard, Bergeron, Choinière, Mathieu et Vachon, soignez en paix !

Que ce soit pour vos vers Ou pour votre chaumière, Avec D'Astous, vous êtes en affaire !

L'ouverture (très prochaine) de la future pharmacie Proxim se fera sous le signe exclusif de la nouveauté



NOUVEL EMPLACEMENT AU ♥ DU VILLAGE à 2 coins de rue du CLSC

...ENFIN, PRESQU'EXCLUSIVEMENT SOUS LE SIGNE DE LA NOUVEAUTÉ :



Chloé Lanthier
3 ans d'expérience
en pharmacie



Christine Choinière
20 ans d'expérience
en pharmacie



Guylaine Vachon
23 ans d'expérience
en pharmacie



Linda Monette
15 ans d'expérience
en pharmacie



Lorraine Monette
20 ans d'expérience
en pharmacie



Daniel Mathieu
11 ans d'expérience
en pharmacie



Dany Poulin
5 ans d'expérience
en pharmacie



Huguette Bergeron
Beaucoup d'années
d'expérience en pharmacie



Marilyn Ayotte
1 an d'expérience
en pharmacie



Roselyne Labelle
12 ans d'expérience
en pharmacie



Virginie Arteau
7 ans d'expérience
en pharmacie



François Allard
23 ans d'expérience
en pharmacie

*NDLR : L'infographiste n'a pas voulu mettre les photos de Daniel et François, considérant le nombre de retouches qu'il aurait eu à effectuer sur celles-ci pour ne pas gâcher une si belle mosaïque de jolies frimousses !

** LE CHAÎNON MANQUANT DEMEURE (ENCORE !) UNE DATE OFFICIELLE D'OUVERTURE... à suivre



Municipalité de Saint-Donat

AVIS PUBLIC

Règlement 09-795 modifiant le règlement sur le zonage 91-351 pour agrandir la zone H01-28 à même la zone C01-47, 2^e projet

Aux personnes intéressées ayant le droit de signer une demande d'approbation référendaire du second projet de règlement 09-795
AVIS VOUS EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ :

QUE suite à l'assemblée publique de consultation tenue le 8 février 2010, le Conseil municipal a adopté, à sa séance du 8 février 2010, le second projet de règlement 09-795 modifiant le règlement de zonage numéro 91-351;

QUE le second projet de règlement n° 09-795 a pour but de modifier :

Le règlement de zonage 91-351 et le plan de zonage par l'agrandissement de la zone H01-28 à même la zone C01-47 tel que montré au plan ci-dessous :



Le plan de zonage faisant partie intégrante du règlement de zonage 91-351 est modifié par l'agrandissement de la zone H01-28 à même la zone C01-47 tel que montré au croquis.

QUE ce second projet de règlement 09-795 contient des dispositions qui peuvent faire l'objet d'une demande d'approbation référendaire, afin qu'elles soient soumises à l'approbation des personnes intéressées habiles à voter des zones visées et des zones contigües, conformément à la loi sur les élections et référendums dans les municipalités et à la loi sur l'aménagement et l'urbanisme;

QUE certaines dispositions susceptibles d'approbation référendaire, contenues dans ce second projet de règlement s'appliquent par conséquent à une seule zone;

Une telle demande vise à ce que le règlement contenant des dispositions soit soumis à l'approbation des personnes habiles à voter de tout le territoire de la municipalité de Saint-Donat.

2. Conditions de validité d'une demande

Pour être valide, toute demande doit :

- indiquer clairement la disposition qui en fait l'objet et la zone d'où elle provient;
- être reçue à l'Hôtel de ville de Saint-Donat au plus tard le huitième (8^e) jour qui suit le jour de la publication du présent avis public, soit le 3 mars 2010;
- être signée par au moins 12 personnes intéressées de la zone d'où elle provient ou par au moins la majorité d'entre elles si le nombre de personnes intéressées dans la zone n'excède pas 2.

3. Personnes intéressées

3.1 Est une personne intéressée, ayant droit de signer une demande de participation à un référendum, toute personne qui n'est pas frappée d'aucune incapacité de voter et qui remplit toutes les conditions suivantes le jour de l'adoption du second projet de règlement numéro 09-795, soit le 8 février 2010 :

- être majeure de citoyenneté canadienne et ne pas être en curatelle;
- être soit :
 - a) domiciliée dans une zone d'où peut provenir une demande et domiciliée au Québec depuis au moins 6 mois;
 - ou
 - b) être propriétaire d'un immeuble ou occupant d'un lieu d'affaires dans une zone d'où peut provenir une demande, depuis au moins 12 mois; l'inscription étant alors conditionnelle à la réception, par la municipalité, d'un écrit signé par le propriétaire ou l'occupant demandant cette inscription;
- dans le cas des copropriétaires indivis d'un immeuble et des occupants d'une place d'affaires, il est nécessaire que la personne soit désignée, au moyen d'une procuration signée par la majorité des copropriétaires ou des occupants, comme étant celle qui a le droit de signer la demande en leur nom; l'inscription étant alors conditionnelle à la réception de cette demande par la municipalité;
- dans le cas d'une personne morale, il est nécessaire qu'elle désigne par résolution, parmi ses membres, administrateurs et employés, une personne ayant le droit de signer la demande et qui le jour de l'adoption du second projet de règlement 09-795 soit le 8 février 2010, était majeure de citoyenneté canadienne et n'était pas en curatelle.

4. Absence de demandes

QUE toutes les dispositions du second projet de règlement 09-795 qui n'auraient fait l'objet d'aucune demande écrite de participation à un référendum seront réputées comme ayant été approuvées par les personnes habiles à voter et pourront être incluses dans un règlement qui entrera en vigueur conformément à la loi.

5. Consultation du projet

QU'une copie du second projet de règlement 09-795 ainsi que la description et l'illustration du territoire municipal, des zones visées et des zones contigües, peuvent être consultées et être copiées sans frais par toute personne qui en fait la demande à l'Hôtel de ville de Saint-Donat, au 492, rue Principale pendant les heures ordinaires de bureau.

QUE le présent avis est affiché à l'Hôtel de ville de Saint-Donat et à au moins un autre endroit du territoire municipal. Il est également sur le site Internet de la Municipalité.

Donné à Saint-Donat, ce 10 février 2010.

Signé : Michel Séguin
Secrétaire-trésorier et directeur général



Municipalité de Saint-Donat

AVIS PUBLIC

Règlement 09-796 modifiant le règlement sur le zonage 91-351 afin de créer la zone H01-27-1, 2^e projet

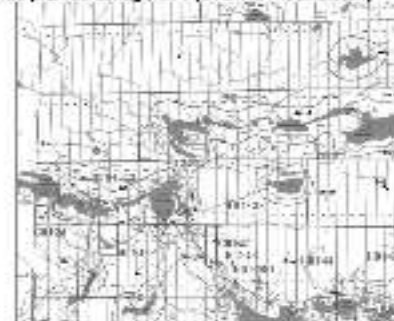
Aux personnes intéressées ayant le droit de signer une demande d'approbation référendaire du second projet de règlement 09-796
AVIS VOUS EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ :

QUE suite à l'assemblée publique de consultation tenue le 8 février 2010, le Conseil municipal a adopté, à sa séance du 8 février 2010, le second projet de règlement 09-796 modifiant le règlement de zonage numéro 91-351;

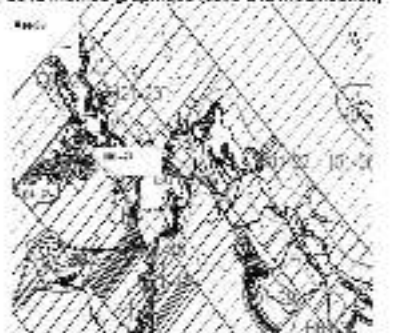
QUE le second projet de règlement n° 09-796 a pour but de modifier :

Le règlement de zonage 91-351 et le plan de zonage faisant partie intégrante du règlement de zonage 91-351 par la création d'une nouvelle zone H01-27-1 à même la zone H01-27 tel que montré au croquis ci-dessous :

Extrait du plan de zonage no 1 (avant la modification)



Extrait de la notice graphique (suite à la modification)



Plan des zones, en date du 4 novembre 2009.
Préparé par : Genevieve Gauthier, Directeur technique d'Urbanisme

• L'annexe B du règlement de zonage 91-351 est modifiée par l'ajout d'une nouvelle grille des usages et normes, H01-27-1. Celle-ci est annexée au présent règlement et devient par le fait même partie intégrante de l'annexe B.

• Le chapitre 12, index terminologique du règlement de zonage 91-351, est modifié par l'ajout de la définition d'une résidence de tourisme qui se lit comme suit :

« Résidence de tourisme : toute construction, groupe de chalets, les appartements ou les maisons, mobilières ou immobilières, collectivement ou individuellement, qui sont destinées à l'usage de tourisme ».

QUE ce second projet de règlement 09-796 contient des dispositions qui peuvent faire l'objet d'une demande d'approbation référendaire, afin qu'elles soient soumises à l'approbation des personnes intéressées habiles à voter des zones visées et des zones contigües, conformément à la loi sur les élections et référendums dans les municipalités et à la loi sur l'aménagement et l'urbanisme;

QUE certaines dispositions susceptibles d'approbation référendaire, contenues dans ce second projet de règlement s'appliquent par conséquent à une seule zone;

Une telle demande vise à ce que le règlement contenant des dispositions soit soumis à l'approbation des personnes habiles à voter de tout le territoire de la municipalité de Saint-Donat.

2. Conditions de validité d'une demande

Pour être valide, toute demande doit :

- indiquer clairement la disposition qui en fait l'objet et la zone d'où elle provient;
- être reçue à l'Hôtel de ville de Saint-Donat au plus tard le huitième (8^e) jour qui suit le jour de la publication du présent avis public, soit le 3 mars 2010;
- être signée par au moins 12 personnes intéressées de la zone d'où elle provient ou par au moins la majorité d'entre elles si le nombre de personnes intéressées dans la zone n'excède pas 2.

3. Personnes intéressées

3.1 Est une personne intéressée, ayant droit de signer une demande de participation à un référendum, toute personne qui n'est pas frappée d'aucune incapacité de voter et qui remplit toutes les conditions suivantes le jour de l'adoption du second projet de règlement numéro 09-796, soit le 8 février 2010 :

- être majeure de citoyenneté canadienne et ne pas être en curatelle;
- être soit :
 - a) domiciliée dans une zone d'où peut provenir une demande et domiciliée au Québec depuis au moins 6 mois;
 - ou
 - b) être propriétaire d'un immeuble ou occupant d'un lieu d'affaires dans une zone d'où peut provenir une demande, depuis au moins 12 mois; l'inscription étant alors conditionnelle à la réception, par la municipalité, d'un écrit signé par le propriétaire ou l'occupant demandant cette inscription;
- dans le cas des copropriétaires indivis d'un immeuble et des occupants d'une place d'affaires, il est nécessaire que la personne soit désignée, au moyen d'une procuration signée par la majorité des copropriétaires ou des occupants, comme étant celle qui a le droit de signer la demande en leur nom; l'inscription étant alors conditionnelle à la réception de cette demande par la municipalité;
- dans le cas d'une personne morale, il est nécessaire qu'elle désigne par résolution, parmi ses membres, administrateurs et employés, une personne ayant le droit de signer la demande et qui le jour de l'adoption du second projet de règlement 09-796 soit le 8 février 2010, était majeure de citoyenneté canadienne et n'était pas en curatelle.

4. Absence de demandes

QUE toutes les dispositions du second projet de règlement 09-796 qui n'auraient fait l'objet d'aucune demande écrite de participation à un référendum seront réputées comme ayant été approuvées par les personnes habiles à voter et pourront être incluses dans un règlement qui entrera en vigueur conformément à la loi.

5. Consultation du projet

QU'une copie du second projet de règlement 09-796 ainsi que la description et l'illustration du territoire municipal, des zones visées et des zones contigües, peuvent être consultées et être copiées sans frais par toute personne qui en fait la demande à l'Hôtel de ville de Saint-Donat, au 492, rue Principale pendant les heures ordinaires de bureau.

QUE le présent avis est affiché à l'Hôtel de ville de Saint-Donat et à au moins un autre endroit du territoire municipal. Il est également sur le site Internet de la Municipalité.

Donné à Saint-Donat, ce 10 février 2010.

Signé : Michel Séguin
Secrétaire-trésorier et directeur général



Région Lanaudière

Le vendredi 19 février aura lieu la *Marche Interclub* de la FADOQ au sentier des étangs. Le départ se fera à partir du stationnement de l'église à 9h30. Nous vous attendons en grand nombre.

Est-ce que ce bel hiver vous donne le goût d'aller à la cabane à sucre? C'est à la fin mars que nous ferons cette sorite. Préparez-vous à venir vous sucrer le bec et danser. Plus d'informations dans l'article du mois prochain.

Nous commençons déjà à prendre les inscriptions pour l'atelier *J'écris ma vie* qui débutera un nouveau groupe en septembre prochain. Cet atelier a pour but d'aider les personnes intéressées à rédiger leur autobiographie ou à faire un bilan personnel de leur vie. Ne tardez pas à vous inscrire car le nombre de participants est limité.

Merci et bravo aux membres des trois équipes de curling qui ont participé aux jeux d'hiver des Laurentides pour les 50 ans et plus.

N'hésitez pas à vous joindre à nous lors de nos activités tous les lundis à 19h avec notre groupe à *contre poids*. Vous désirez atteindre ou maintenir un poids santé? Ce groupe dynamique de motivation et d'entraide est ce qu'il vous faut. Occasionnellement, des conférences appropriées à ces objectifs seront offertes.

Les cours de danse en ligne avec Mme Chantal Ritchie se poursuivent. En effet, tous les lundis, venez danser de 13h à 14h pour les débutants, de 14h à 15h30 pour les intermédiaires, au coût de 5 \$ par personne. De plus, une soirée dansante par mois vous permettra de pratiquer vos pas appris tout en vous amusant; l'information à cet effet vous sera transmise lors des cours.

Les mardis à 13h30, le groupe *transfert du savoir* vous permet de partager et d'échanger vos connaissances avec d'autres aînés passionnés. Yvette se fera un plaisir de vous accueillir. Le mercredi soir à 19h15, participez aux rencontres de bridge à notre local.

Tous les vendredis à 9h30 à la salle Saint-Georges, Robert, du Centre de conditionnement Fitness, nous offre une séance de mise en forme.

En toute simplicité, venez profiter d'une activité amusante et stimulante. Joignez-vous à nous, 2 \$ pour les membres et 4 \$ pour les non-membres.

Les prochaines rencontres pour le bingo se tiendront les jeudis 28 janvier et 11 février. Pour toute information, pour des réservations, n'hésitez pas à téléphoner au local les mardis et jeudis après-midi au 819-424-1212 ou à notre présidente, Jeannine Lippé, au 819-424-1205.

Hélène Castonguay, secrétaire



Le Club Plein Air en plein recrutement

(C) - Le Club Plein Air de Saint-Donat est présentement en mode de recrutement. Depuis l'automne dernier, les membres renouvellent leur adhésion pour 2010 à mesure qu'ils participent aux événements. Cependant, à compter du 14 février, le Club aura besoin de trois nouveaux administrateurs.

Si l'aventure vous intéresse, le Club invite les candidats à communiquer avec le président Michel Brunet au 819-424-7030 en fin de semaine. Le Club Plein Air de Saint-Donat est un organisme à but non lucratif dont le rôle est de promouvoir tous les sports de plein air et de regrouper les personnes intéressées aux sports de plein air, notamment la raquette, le ski nordique, le vélo, le canot, le kayak, les randonnées pédestres.

De plus, sans que cela ne soit nécessairement un sport en soi, ses membres construisent, défrichent et nettoient la forêt, les sentiers qui servent aux randonnées pédestres, au vélo de montagne, à la raquette, au ski nordique etc.

Renseignements: Jacques Angers au 819-321-5687.



Municipalité de Saint-Donat

AVIS PUBLIC

Consultation du projet de règlement 10-802 le règlement sur les permis et certificats

AVIS est, par les présentes donné, par le secrétaire-trésorier et directeur général Michel Séguin :

QU'À la session du 8 février 2010, le conseil municipal a adopté par résolution le projet de règlement intitulé : règlement 10-802 modifiant le règlement 06 720 sur les permis et certificats ;

QU'une assemblée publique de consultation se tiendra le 8 mars 2010 à compter de 19 h 00, à la salle du Conseil située au 490, rue Principale, à Saint-Donat;

Ce projet de règlement ne contient pas de dispositions susceptibles d'approbation référendaire.

Le règlement numéro 10-802 complet peut être consulté à l'hôtel de ville de la Municipalité de Saint-Donat, situé au 490, rue Principale, aux heures régulières de bureau ;

QU'AU cours de cette assemblée publique, le maire, le secrétaire-trésorier et directeur général ou son représentant expliquera le projet de règlement ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer à ce sujet ;

Donné à Saint-Donat, ce 10 février 2010

Signé : Michel Séguin

Secrétaire-trésorier et directeur général



KIA MOTORS

Surprenez la route

Le tout nouveau SORENTO 2011

est arrivé!



à partir de

23 995\$

Sans aucun paiement
avant mai 2010



KIA MOTORS



SAINT-AGATHE-DES-MONTS

2350, route 117, Ste-Agathe
(à la limite de Ste-Agathe et Val-David)

819.326.3232





6 mois pour \$199*

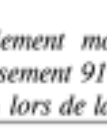
VENTE
COURSE
PLAGE

Nouvelles Solutions*
Fadats Express 3* 30 minutes
Clinique d'amalgrissement
10 semaines Action Minceur = 600\$*

Retrouvez votre silhouette pour l'été!
Commencez maintenant.

Gym Action Fitness
St. Donat (819) 424-4433
1000 St. Donat




PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE MATAWINIE
MUNICIPALITÉ DE SAINT-DONAT

Règlement 10-801, *Projet*

Règlement modifiant diverses dispositions du règlement de lotissement 91-352 de façon à prescrire une pente maximale de 15% lors de la construction d'un chemin public ou privé

ATTENDU que le Conseil de la Municipalité juge souhaitable et dans l'intérêt de l'ensemble des citoyens d'apporter une modification à sa réglementation d'urbanisme ;

ATTENDU que la modification respecte les objectifs du plan d'urbanisme ;

ATTENDU que le présent projet de règlement ne contient aucune disposition susceptible d'approbation référendaire ;

ATTENDU qu'un projet de règlement a été déposé à la séance du conseil du 8 février 2010;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par _____ et _____ résolu que
LE CONSEIL DÉCRÈTE CE QUI SUIT :

Article 1

L'article 5.5 du règlement de lotissement 91-352 est abrogé et remplacé par ce qui suit :

5.5 Pente d'une rue

Toute chemin ou rue doit avoir une pente maximale de quinze pour cent (15%) dans chacun de ses tronçons.

Article 2

Le paragraphe d) de l'article 5.2 est abrogé ainsi que la définition « d'une ruelle » telle que montrée au chapitre 12, index terminologique.

Article 3

Le présent règlement entre en vigueur conformément à la loi.

Adopté à la session du 8 février 2010.

Signé: Michel Séguin
 Michel Séguin,
 Secrétaire-trésorier et
 directeur général

Signé: Richard Bénard
 Richard Bénard, Maire

Chantal Soucy, bonne fête en retard!

J'ai entendu dire que Sébastien, le fils de Monique (St-Amour) Fournier, de Saint-Donat, et le conjoint de cette dernière ont tous les deux porté la flamme olympique deux fois, la première aux jeux de 1976 et l'autre, à ceux de 2010.

**HoS Tél pop ??! Raymond
Sigouin**

Sylvain Sigouin....tu as beaucoup de pression, car j'ai entendu dire que Guy Bellhumeur faisait des sushis aussi. Serait-ce qu'ils seraient meilleurs que les tiens? J'ai une idée: vous devriez chacun venir m'en porter un. Je pourrais faire une critique culinaire spécialités sushis!!! et proclamer le gagnant!!!

2 jours d'activités à la Fête Nationale, fermeture de rue, c'est à suivre...

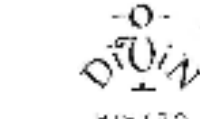
J'ai entendu dire qu'elle aimait mieux les machos???? Hi! Hi! Hi! Le mois prochain je vous donnerai peut-être un indice si elle veut???

Dans le coin du chemin de la Marguerite, il y a des «brillants» qui volent dans les autos. Prenez garde, barrez vos portes de véhicule et de maison.

J'ai l'impression que les déneigeurs cette année doivent être riches. J'ai aussi l'impression qu'ils vont baisser leur prix l'année prochaine comme ils n'ont rien fait cette année!!! ha! ha! ha!

Des commerçants et la municipalité sont fin prêts pour le Salon Chalets et Maison de

[illegible]



METRO BOUCHER






St. Amour
Salle à Manger X





BEAUTÉ AU BOUT DES DOIGTS

campagne. Quelle belle visibilité pour St-Donat. Détails et photos dans la prochaine édition

**N'oubliez pas
de leur souhaiter
BON ANNIVERSAIRE !**

Claué Micland: 18 février
Estelle Mc Nicoll: 18 février
Claudine Pelletier: 19 février
Claude St-Georges: 19 février
Manon Simard: 21 février
Michel Vaillancourt: 21 février
Odette Rivest: 22 février
Madeleine Garceau: 23 février
Martin Laurin: 23 février
Diane Raymond: 24 février
Jean Lafortune: 25 février
Gilles Cormier: 26 février
Louise Morin: 27 février
Line Charron: 27 février
Ginette Fleury: 27 février
Nicole Girard: 27 février
Jérémy Lavoie: 28 février
Raymond Legault: 28 février
Mariette Lavoie: 1er mars

Patrick Tardif: 2 mars
Annie Lafortune: 3 mars
Linda Nadeau: 4 mars
Mercédès Simard: 6 mars
Yves Deslauriers: 7 mars
Nicole Lajeunesse: 10 mars
Raymond Sigouin: 11 mars
Ronald Barbeau: 11 mars
André Picard: 11 mars
Lucie Potvin: 12 mars
Manon Lortie: 12 mars
Patrice Gaudet: 12 mars
Sylvain Lavoie: 14 mars
Diane Sigouin coutu: 14 mars
Paul Perron: 15 mars
Sylvain Laporte: 16 mars
Léo Paul Morin: 17 mars
Normand Aubin: 17 mars
Suzanne Lévesque: 17 mars

Vous fêtez votre anniversaire? Envoyez vos nom, adresse, téléphone et date de naissance au Journal Altitude, 365, Principale, St-Donat, J0T 2C0. Plusieurs tirages parmi le personnes fêtées détermineront les gagnants à chaque mois.

Les gagnants pour le mois sont: **Michel Vaillancourt** (Boulangerie St-Donat), **Raymond Legault** (Métro Boucher), **Louise Morin** (Coup d'oeil), **Lucie Potvin** (SAQ), **Ronald Barbeau** (Mécanique LPG), **Estelle McNicoll** (municipalité St-Donat), **Martin Laurin** (Variétés St-Donat), **Mercedes Simard** (Esthétique Image), **Patrick Tardif** (Resto St-Amour), **Nicole Lajeunesse** (Ô Divin), **Madeleine Garceau** (Beauté au bout des doigts).

Félicitations à tous les gagnants. Vous avez 30 jours pour venir réclamer votre cadeau au Journal. Passé ce délai, il sera remis à une autre personne.

Des conseils pour se protéger de la fraude

(C) - Les «bandits à cravate» ont fait la manchette plus souvent qu'à leur tour en 2009. *Protégez-Vous* revient sur les principaux événements et offre certains conseils pour éviter la fraude.

Par exemple, vérifier si le conseiller financier avec lequel on fait affaire est autorisé à exercer par l'Autorité des marchés financiers (AMF), ce qui est obligatoire. De plus, il faut se méfier des conseillers qui promettent des rendements élevés à faible risque, et on ne doit jamais remettre d'argent comptant à un conseiller ni faire de chèque à son nom personnel.

Enfin, dans le magazine de février, il est recommandé de ne pas mettre tous ses oeufs dans le même panier, de diversifier ses placements et de faire affaire avec plus d'un gestionnaire.



Julien ALARIE
maire de NDM

L'Écho du conseil municipal

Salutations à tous!

Événement familial à ne pas manquer. «Attachez vos tuques, ça va bouger». Eh oui, du 26 au 28 février, ce sera la première édition du carnaval «Notre-Dame en blanc». Toute une panoplie d'activités est planifiée par le Service des loisirs qui sera assisté par le personnel municipal et des personnes bénévoles, telle que une marche aux flambeaux, du patin disco, une guerre des tuques, un souper country, du Skijorring, de la raquette, promenade avec des chiens de traîneaux, du hockey, une grande envolée de cerfs volants et beaucoup plus. Six belles duchesses participeront à

l'événement, et l'une d'entre elles sera couronnée reine du Carnaval. Elle deviendra par le fait même notre représentante pour toute l'année 2010.

Nous désirons féliciter les trois gagnants du concours «Décorations de Noël extérieures»:

1^{er} prix, la résidence de la famille d'Alain Grenier;

2^e prix, la résidence de la famille d'Adrien Warren;

3^e prix, la résidence de la famille de Christian Aubin.

Nous remercions les juges, soit Mmes Roxanne Duffault, France Cotton et Johanne Pépin ainsi que leur chauffeur «privé», M. Dany Lefrançois.

Quelle soirée magnifique que fut la collecte de fonds de la Fabrique Notre-Dame-de-la-Merci! Un repas délicieux, une salle communautaire bien décorée et pleine à craquer de convives qui se sont amusées fermement. Félicitations aux organisateurs, aux marguilliers et aux béné-

voles. Une petite remarque; lorsque Pierre Guay vend des billets de tirage, il est très persuasif. Félicitations Pierre! C'est pour une très bonne cause.

Plusieurs secteurs de notre municipalité ont une association qui travaille pour vous afin de vous organiser des loisirs, protéger votre environnement et vos lacs et vous représenter au sein du conseil municipal. Votre association est actuellement en période de renouvellement des cotisations annuelles. Il est donc important que vous soyez membres pour soutenir votre association. Pour connaître les coordonnées des responsables de votre secteur, composer le 819-424-2113 ou visiter notre site Internet au www.municipalitenotredamedelamerici.com à l'onglet associations et organismes au bas de la page d'accueil.

Un petit mot aussi au sujet du Mouvement des aînés (âge d'Or). Pour ceux et celles qui ne connais-

sent pas ou peu le Mouvement des aînés, celui-ci organise régulièrement des activités de loisirs, des sorties, des rencontres et surtout la soupe de l'amitié le 3^e jeudi du mois. Un événement à ne pas manquer. Le repas y est toujours délicieux et est généralement suivi d'un bingo. Aux bénévoles qui organisent ce dîner, un gros merci.

Pour la 4^e année, nous aurons un kiosque au Salon Chalets et Maisons de campagne au Stage Olympique du 18 au 21 février prochain. Il y a quatre ans, nous étions l'une des deux premières municipalités à participer à ce salon. En 2010, une dizaine de municipalités seront présentes et profiteront d'une excellente visibilité pour le développement de nos territoires. Depuis notre participation à ce salon, une centaine de nouvelles constructions se sont érigées. La population permanente de Notre-Dame-de-la-Merci

était de 800 personnes, il y a quelques années, et est maintenant de 1 104 personnes.

Pour terminer, connaissez-vous le Parc régional de la Forêt Ouareau, secteur du Massif? Nous avons, sur notre territoire, plusieurs kilomètres de sentiers de ski de fond, de raquette, de randonnée pédestre, de vélo de montagne, d'escalade, etc., et ce, à moins de 2 kilomètres du village. Je vous en parlerai plus longuement bientôt; de belles améliorations sont en voie de se réaliser.

Le mois prochain, le conseiller, M. André Lapiere, vous fera part des développements concernant ses dossiers qui sont Santé, Famille et petite enfance.

DATE IMPORTANTE À INSCRIRE À VOTRE AGENDA: il y aura la tenue d'un référendum au sujet du projet de contrôle biologique des insectes piqueurs le dimanche 28 mars de 10h à 20h, et dimanche 21 mars pour le vote par anticipation de 12h à 20h à la salle communautaire au 1948, ch. Notre-Dame-de-la-Merci.

Plusieurs activités à la bibliothèque de NDM

Nous avons reçu les enfants pour l'heure du conte le 6 février. Encore une fois Tante Joëlle a ravi grands et petits. Le tout s'est terminé par la confection d'un bricolage pour souligner la St-Valentin (voir photos). La prochaine rencontre aura lieu le 27 mars.

- Scrabble duplicate. Le 2 mars, vous êtes conviés à une soirée porte ouverte qui aura lieu à la salle du conseil municipal à 18h45. Nous vous invitons à apporter votre jeu de scrabble et à venir partager votre passion avec nous. Ensemble, dans une course contre la montre, nous découvrirons une nouvelle façon de nous amuser tout en faisant travailler nos méninges.

- Pour les adeptes de lecture, près de 400 nouveaux volumes sont à votre disposition depuis la rotation du début de février.

- La bibliothèque sera fermée du 5 au 18 mai inclusivement pour permettre l'installation du nouveau logiciel.

Au revoir.

Céline Riopel, responsable, bibliothèque Notre-Dame-de-la-Merci



Soirée magique à NDM

Le samedi le 6 février, une soirée Collecte de fonds au profit de la Fabrique Notre-Dame-de-la-Merci a été organisée par un comité spécialement formé pour cette occasion.

Musique choisie, souper au rôti de boeuf excellent, ambiance amicale et chaleureuse et surtout beaucoup d'entraide et d'enthousiasme entre les organisateurs et les bénévoles. On peut aussi ajouter que durant toute la préparation et la réalisation de cet événement, un vent de bonne humeur a soufflé au sein du groupe organisateur.

Plus de 200 billets ont été vendus, et 190 personnes y ont assisté. Le succès de ce souper est au-delà des prévisions qui avaient été avancées. Un rapport financier complet a été remis à la Fabrique par le comité organisateur.

Merci aux personnes qui, de près ou de loin, ont mis la main à la pâte. Merci aux nombreux commanditaires de la région, merci à tous ceux qui ont assisté à cette soirée. Sans vous, nous n'aurions pas atteint notre objectif qui était de ramasser des fonds afin de voir l'entretien normal de l'église et du presbytère de la Fabrique de Notre-Dame-de-la-Merci et également pouvoir prévoir d'autres projets spéciaux.

Irène Beaudry



PROVINCE DE QUÉBEC

CONSEIL RÉGIONAL DE TRANSPORT DE LANAUDIÈRE

AVIS PUBLIC

ADOPTION DU RÈGLEMENT # 24-03

AVIS PUBLIC est par les présentes donné par la soussignée, Directrice générale / Secrétaire-trésorière :

QUE lors de la séance ordinaire du CRT de Lanaudière, tenue le 20 janvier 2010, le règlement suivant a été adopté :

RÈGLEMENT # 24-03

«Règlement modifiant l'article 3 du règlement numéro 24, tel que déjà modifié par les règlements numéros 24-01 et 24-02, concernant l'organisation d'un service régional de transport collectif de personnes sur le territoire des MRC de Matawinie, de Montcalm et de Les Moulins – circuit numéro 125 Saint-Donat / Chertsey / Montréal»

L'objet du règlement consiste à modifier l'horaire du service de transport du circuit numéro 125, soit le retrait du départ numéro 21 et la modification des départs numéros 23, 24, 35 et 40.

Ledit règlement entrera en vigueur le 31 janvier 2010.

Les personnes intéressées à consulter ce projet de règlement peuvent consulter le site Internet à l'adresse suivante : www.jembarque.com ou s'adresser au bureau du CRTL situé au 930, rue Saint-Louis à Joliette ou aux MRC de Matawinie, située au 3184, 1^{re} Avenue, Rawdon et de Montcalm, située au 1540, rue Albert, Sainte-Julienne.

DONNÉ À JOLIETTE CE VINGTIÈME ET UNIÈME (21^e) JOUR DE JANVIER DE L'AN DEUX MILLE DIX.

Lise Céré

Directrice générale / Secrétaire-trésorière

MONUMENTS

Qualité garantie

J.H. Vanier & Fils inc.

3 générations

UNE FAMILLE
AU SERVICE
DE VOTRE
FAMILLE

36, rue Ste-Bruno
Ste-Agathe-des-Monts

326-3322

Finitions PLUS
Claude Simard inc.
92.32-0677 Qué inc.
RUC: 5397-9191 01
Entrepreneur spécialisé
Éclairage - Joliet - Pose de pontons
Vehicules - Carils - Équipements - Carils

Tél.: 819.424.4130
Cell.: 819.321.7630
Fax: 819.424.0046

ART BORÉAL

Janvier, février, la neige lumineuse, le froid revigorant; les artistes d'Art Boréal sont à l'œuvre. Comme annoncé précédemment, 11 d'entre eux ont participé à un atelier sur le paysage avec M. Jacques Clément et sa technique mixte.

Les ateliers-rencontres du lundi ont repris à la Maison de la Culture de Saint-Donat, avec un succès grandissant, malgré l'hiver et les routes enneigées. Des cours de dessin avec Caroline Gauthier se terminent, mais les cours de pastel commencent et viendront plus tard, des cours de manipulation de la spatule.

Art Boréal a le plaisir d'accueillir de nouveaux membres, ce qui porte leur nombre à 58, soit un record dans ses 20 ans d'existence. Que de talents! Lanaudière est riche en sites merveilleux et en artistes qui en sont témoins.

Art Boréal a 20 ans et entend le

Art Boréal au fil des semaines

souligner fièrement. Si quelques hôteliers, marchands, associations sont intéressés à la peinture, l'aquarelle ou autres media pour orner leurs locaux, Art Boréal apprécierait grandement donner à ses membres et à leurs œuvres une plus grande visibilité. Pour ce faire, on peut communiquer avec la présidente, Mme Huguette Trédemy (450-228-2357). Voici d'ailleurs des œuvres de Mme Trédemy qui fut lauréate du prix du jury en septembre dernier.

Une exposition annuelle, quoique réussie, ne peut suffire à va-

loriser pleinement le travail des artistes de la région. Le travail du peintre est solitaire, mais comme toute forme d'expression, il a besoin de la réception d'autrui. L'art visuel est communication, comme la parole ou l'écrit. L'art est le témoin de la vie, mais il ne peut témoigner vraiment quand il dort au fond d'une armoire.

Pour plus d'informations, vous pouvez consulter notre site internet: <http://www.saint-donat.info/artboreal>

Lise Boyer-Gagnon,
secrétaire



Huguette Trédemy devant ses œuvres, lauréate du prix du jury en septembre.

Camp de voile pour les jeunes: été 2010



par
Jean DÉSY

Pour la troisième année consécutive, l'École de voile de Saint-Donat propose aux jeunes de 10 ans et plus une ou deux semaines de camp de jour de voile du lundi au vendredi, de 9h à 16h, du 19 au 23 juillet et/ou du 26 au 30 juillet. Le coût est de 300 \$ / semaine / stage ou 550 \$ pour deux semaines.

La semaine du 19 juillet est dédiée au stage Découverte (Voiles blanches 1 et 2) d'une durée de 30 heures. La semaine du 23 juillet est dédiée au stage Perfectionnement (Voile blanche 3) et/ou Voile bronze 4 et 5, d'une durée de 30 heures.

Quel beau cadeau à offrir à ses enfants ou ses petits-enfants qui découvriront ainsi le lac Archambault et recevront une certification par des instructeurs reconnus par la Fédération de voile du Québec.

L'Agora nautique offrira de



plus des initiations à la voile à la carte ainsi que la location de kayaks, canots, pédalos. Nous offrirons aussi la possibilité d'entreposer à sec ou d'amarer à un mouillage votre voilier.

Pour recevoir notre programmation et les coûts 2010 détaillés, vous pouvez contacter Jean Désy par courriel: agora.nautique@hotmail.com, au 819-424-4533 ou <http://www.saint-donat.org/pleinair/> sur le site du Club de plein air de Saint-Donat, section voile. Nous sommes éga-

lement à la recherche de relève pour assurer la pérennité de ce projet.

Les courses de voile amicales auront encore lieu le dimanche à 14h au lac Archambault du 27 juin au 5 septembre. Visitez notre blog <http://http://agoranautique.blogspot.com/>.

Nous sommes toujours à la recherche d'un dériveur à deux voiles et ouverts à recevoir des dons d'embarcations et des bourses en argent qui permettront à plus de jeunes de découvrir ce magnifique sport qu'est la voile.

APPEL DE CANDIDATURE, Emploi étudiant

Le Centre de la petite enfance La Chenille est à la recherche de candidats et candidates pour la saison estivale. Le travail consiste à prendre en charge des groupes d'enfants âgés entre 3 mois et 5 ans.

Lieu de travail:

Installation de Saint-Donat, 398 rue Giguère
Installation de Chertsey, 750 rue de l'église

Durée du contrat: 1er juin au 25 août 2010

Description: 35 heures semaine, du lundi au vendredi, selon un horaire variable

Exigences:

- Être âgé (es) d'au moins 18 ans
- Être étudiant(e) à temps plein
- Étudier dans le domaine de l'éducation serait un atout
- Avoir réussi un cours de secourisme
- Pouvoir produire son certificat d'antécédents judiciaires

Salaire:

Selon l'échelle salariale en vigueur du ministère de la Famille, des Aînés et de la Condition féminine. Salaire de base: 14.19\$

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae **au plus tard le 26 mars 2010** auprès de:

Marie-Josée Bastien
Centre de la petite enfance La Chenille
398, rue Giguère
Saint-Donat, Québec
J0T 2C0

Courriel: mjbastien@cpelachenille.org

* Seules les personnes dont la candidature est retenue recevront un accusé de réception

OFFRE D'EMPLOI

Recherchons:

Secrétaire à temps partiel
(à partir de mi-avril)
- connaissances en informatique exigées (word, excel...)
- notions d'anglais parlé et écrit souhaitées.
Secteur Notre-Dame-de-la-Merci.

Merci de nous contacter au
(819) 424-3324 du
lundi au vendredi entre
10h et 16h

OFFRE D'EMPLOI

Le conseil de la Fabrique de Saint-Donat est à la recherche d'une ou d'un secrétaire.

- Fait le service d'accueil pour les gens qui viennent au bureau
- Doit connaître et pouvoir utiliser le système informatique du bureau de la fabrique.
- Doit tenir un service de paie.
- Doit balancer ses livres chaque trimestre.
- Doit produire le budget annuel de la Fabrique.
- Doit présenter aux marguilliers et à l'évêché de Mont-Laurier des états financiers balancés.
- Plein temps, 5 jours/semaine.
- Salaire raisonnable à discuter.

Envoyer son CV (Curriculum Vitae) **avant le 26 février 2010** au presbytère de Saint-Donat, 475, rue Principale, Saint-Donat, Qc, J0T 2C0
Tél.: 819-424-2002 / Fax: 819-424-5585

Les candidats (es) retenus (es) seront convoqués (es) pour une entrevue devant le comité de sélection.

Auguste Legault



OFFRES D'EMPLOI - ÉTUDIANT

La Municipalité de Saint-Donat est à la recherche d'étudiants pour combler les postes suivants pendant la saison estivale (la forme masculine est utilisée à titre indicatif):

- Moniteurs au camp de jour
- Étudiants au service de l'environnement
- Préposés à l'information touristique
- Professeurs de tennis
- Surveillants-sauveteurs plage
- Journaliers aux travaux publics
- Préposés aux parcs et bâtiments

Si ça t'intéresse, fais-nous parvenir ton curriculum vitae, avant le 26 mars 2010, à l'adresse suivante : Municipalité de Saint-Donat (Emplois d'été), 490, rue Principale, Saint-Donat (Québec), J0T 2C0



par
Réal Guertin
bénévole
Club de motoneige
St-Donat

Bonjour chers motoneigistes,
La saison est bien entamée et les conditions sont très bonnes, même excellentes sur nos 180 km de sen-

tiers à Saint-Donat. Nous sommes chanceux d'avoir reçu une bonne quantité de neige suite au déluge du 25 janvier, 50 mm de pluie et une température de 5 à 7 degré Celcius, ce qui avait considérablement endommagé les sentiers.

Le 27 janvier, nous sommes allés constater les dégâts. L'eau avait envahi les sentiers à plusieurs endroits sans compter le nombre incalculable de crevasses qui s'étaient formées. Les surfaceuses ont eu du pain sur la planche. À la suite de cette vérification, nous avons décidé de garder les sentiers fermés deux jours supplémentaires.

Un accident regrettable s'est produit le 23 janvier en après-midi sur le sentier 33, tout près du re-

lais Cyprès. La cause de l'accident semble être reliée à la vitesse, et le blessé peut se compter très chanceux de n'avoir eu qu'une jambe cassée. Comme vous le savez, si vous perdez le contrôle et que vous sortez du sentier, vous avez de grandes chances de frapper un arbre; ça peut être très grave. Donc réduisez votre vitesse, et vous pourrez profiter d'une belle journée de randonnée et pourrez garder de bons souvenirs de cette journée.

J'ai rencontré un agent de la Sûreté du Québec, et croyez moi qu'ils seront de plus en plus présents dans les sentiers. Ils seront là pour sensibiliser et aussi faire respecter la

sécurité. Un homme averti en vaut deux... alors soyez prudents. Un petit rappel concernant la vitesse: 70 km/heure max. dans les sentiers sauf avis contraire, sinon à 90 km/h, il vous en coûtera 65 \$ et à 120 km/h, c'est 275 \$ que vous devrez déboursier. Vous trouverez ci-joint un tableau des amendes en cas d'infractions.

Concernant le Parc du Mont-Tremblant, je vous informe que nous serons expulsés seulement quand les sentiers de contournement seront terminés, ce qui n'est pas le cas pour l'instant.

Salutations à tous.

Tableau des amendes en cas d'infraction

\$100.00	Pour ne pas avoir porté de casque
\$500.00	Pour avoir laissé un enfant de moins de 16 ans conduire une motoneige
\$100.00	Pour avoir, dans le cas d'un conducteur de 16 ou 17 ans, conduit une motoneige sans être titulaire d'un certificat d'aptitude
\$500.00	Pour avoir, dans le cas d'un adulte, permis ou toléré qu'un conducteur de 16 ou 17 ans conduise une motoneige sans qu'il ne soit titulaire d'un certificat d'aptitude
\$100.00	Pour avoir illégalement conduit une motoneige sur un chemin public
\$100.00	Pour avoir modifié le système d'échappement d'une motoneige
\$250.00	Pour avoir vendu un système d'échappement non conforme
\$250.00	Pour avoir circulé sur une propriété privée sans l'autorisation du propriétaire
\$250.00	Pour avoir conduit une motoneige sur un chemin public autorisé, mais sans être titulaire d'un permis de conduire valide
\$100.00	Pour avoir circulé illégalement à moins de 30 mètres d'une habitation sans l'autorisation du propriétaire
\$250.00	Pour être propriétaire d'une motoneige sans détenir une assurance de responsabilité civile d'au moins 500,000\$
\$100.00	Pour avoir consommé des boissons alcoolisées sur une motoneige ou, à bord d'une remorque ou d'un traîneau tiré par un tel véhicule
\$250.00	Pour avoir nui à un agent de la paix ou à un agent de surveillance de sentier
\$250.00	Pour avoir refusé d'obtempérer à un ordre d'immobilisation



Nous sommes heureux de vous annoncer que notre levée de fonds a été un grand succès. Grâce aux populations de Saint-Donat et Notre-Dame-de-la-Merci, aux associations et commerçants ainsi qu'à nos précieux bénévoles nous avons réussi à amasser plus de 15,300\$. Un gros MERCI à tous.

Nos DONATEurs:

Jusqu'à 499\$
A.P.E.L.A.
Ameublement Barbeau et Garceau Inc.
Animatours Inc.
Association du Lac Beauchamp
Assurances Groupe Concorde Inc.
Belle-Fleur Service de Gaz Propane
Caisse populaire Desjardins St-Donat
Cercle Laurentides 1225
Construction Christian Issa
Dépanneur ATout Prix (Pierre Forget)
Dr Benoit Lagacé, chiropraticien
Duo Design / Guy Roy
Excavation Lambert / Maurice Légaré
Équipe du Bureau d'information touristique
Familiaprix
Femmes actives de St-Donat
Gestion Emedon Inc.
G.S.L. Promo / Stéphane Lagacé
Labarre Nicole
M. St-Amour & fils
Raymond & Sigouin, notaires
Restaurant Monsieur Pizza
Restaurant Subway
Séigny Isabelle / Caron Gino
S.H.E.D.O.
Sutton / Michel Major

De 500\$ à 999\$
Centre de ski Mont-Garceau (1976) Inc.
Club motoneige St-Donat
Municipalité St-Donat

1000\$ et plus
Banque Nationale de St-Donat
Dons anonymes
Municipalité Notre-Dame-de-la-Merci
PROXIM

Il est important pour nous de distribuer ces argents aux familles et aux enfants dans le besoin toute l'année. Pour ce faire, les demandes d'aide devront nous parvenir par écrit sur le formulaire d'aide « Noël, Royaume de Ruby ». Un comité décisionnel sera nommé sous peu pour répondre aux besoins de chacun. Vous trouverez ces formulaires à compter de l'édition de mars dans le journal et tous ceux qui voudront en avoir dans leur établissement n'auront qu'à nous en faire la demande. Ces demandes doivent être postées au C.P. 1115, St-Donat, Qc, J0T 2C0. Nous vous informerons bientôt sur nos activités de 2010. Au nom du comité « Noël, Royaume de Ruby »: Agathe St-Georges, org., François Gaudet, président, Dr Benoit Lagacé org., Michel Blanchette, org. et moi-même MERCI pour votre grande générosité.

Diane Doré Rivard
Secrétaire/trésorière
Noël, Royaume de Ruby



MUNICIPALITÉ NOTRE-DAME-DE-LA-MERCI COMMUNIQUÉ

UN RÉFÉRENDUM CONCERNANT LE TRAITEMENT DES INSECTES PIQUEURS EST PRÉVU DANS LA MUNICIPALITÉ NOTRE-DAME-DE-LA-MERCI LE 28 MARS 2010. LA PRÉSIDENTE D'ÉLECTION DÉSIRE VOUS INFORMER DE VOS DROITS ET VOUS PRIE DE LIRE ATTENTIVEMENT CE QUI SUIT.

VOICI LA QUESTION QUI VOUS SERA POSÉE:

« Êtes-vous d'accord à ce que la municipalité paie les coûts pour le traitement de son territoire contre les insectes piqueurs durant une période de 5 ans et procède à son financement durant ces 5 années par une taxe supplémentaire et annuelle de 50,00 \$ par terrain vacant imposable et de 94,00 \$ par résidence, chalet, commerce et industrie imposable? »

Pouvez-vous voter?

Pour pouvoir voter, vous devez avoir 18 ans ou plus le jour du scrutin et remplir les conditions suivantes au 5 février 2010:

- avoir la citoyenneté canadienne;
- être domicilié dans la municipalité;
- être domicilié au Québec depuis six mois;
- être inscrit sur la liste électorale.

Votre nom est-il inscrit sur la LISTE RÉFÉRENDADAIRE ?

Si vous désirez exercer votre droit de vote, vous avez la responsabilité de vous assurer que votre nom est inscrit sur la liste référendaire. Vous pourrez le savoir en consultant la liste référendaire à l'hôtel de ville de Notre-Dame-de-la-Merci à compter du 2 mars 2010.

Aux propriétaires non domiciliés dans la municipalité, vous voulez voter lors du prochain scrutin? N'OUBLIEZ PAS! Votre nom doit être inscrit sur la LISTE RÉFÉRENDADAIRE!

Si, le 5 février 2010, vous êtes propriétaire d'un immeuble depuis au moins douze mois et que vous n'êtes pas domicilié dans la municipalité, la loi vous oblige maintenant à faire une demande écrite (formulaire disponible à l'hôtel de ville et à la section babillard du site Internet) auprès de la présidente d'élection avant le 16 mars 2010 afin qu'elle ajoute votre nom sur la liste référendaire.

Dans le cas des copropriétaires d'un immeuble, ils doivent désigner parmi eux une seule personne qui peut être inscrite sur la liste référendaire. Ils doivent, à cet effet, transmettre une procuration à la présidente d'élection. Le formulaire est disponible au bureau de l'hôtel de ville et sur le site Internet de la municipalité à la section babillard.

Vérifiez régulièrement le site Internet de la municipalité pour prendre connaissance des communiqués.

Pour information : Chantal Soucy, présidente d'élection
Tel. (819) 424-2113 ou 1-800-230-8293

HORAIRE:

Lundi
9h à 12h et 13h à 17h
Mardi
9h à 12h et 13h à 17h
Mercredi
FERMÉ
Judi
9h à 19h
Vendredi
9h à 20h
Samedi
9h à 16h
Dimanche
10h à 12h et 13h à 16h

Ludwika
Jadwiga
Pharmacienne
Chertsey



7320, rte 125
Chertsey
(450) 882-2948

ABATTAGE D'ARBRES**ABATTAGE D'ARBRES DANGEREUX**

Émondage & élagage
Service professionnel
Assurance responsabilité
Estimation gratuite

ENTREPRENEUR FORESTIER
Pour travaux commerciaux

Claude Charbonneau 424-7582
Cell: 324-7611

ARCHITECTE

ANDRÉ LÉONARD O.A.Q.
ARCHITECTE



15 CHEMIN ST-GUILAUME ST-DONAT 819-424-5781

51 AVE DES GOUVERNEURS REPENTIGNY 450-581-7845

ARPENTEUR

RADO, CORBEIL & GÉNÉREUX
ARPENTEURS GÉOMÈTRES INC.

HEURES D'OUVERTURE
LUNDI au VENDREDI 8 h à 12 h
et 13 h à 17 h



319, rue Principale
Saint-Donat
Tél.: (819) 424-2015
Téléc.: (819) 424-6470

www.rcgag.net • st-donat@rcgag.net

ASSURANCES**CABINET EN ASSURANCE DE DOMMAGES**

Sylvie-Anne St-Amour et François Lafrenière
Courtiers en assurance de dommages

**AUTO • ENTREPRISES HABITATION • VOYAGE**

ING ASSURANCE L'UNIQUE La compagnie d'assurance Mississipi
assurances générales

617, rue Principale • Saint-Donat
(819) 424-3115
Sans frais: 1-888-791-3115
FAX: (819) 424-7251



Vézina, Forget et Associés Inc.
ASSURANCES ET SERVICES FINANCIERS

327, rue Principale
Saint-Donat (Qc) • J0T 2C0
Tél.: (819) 424-2311
Fax: (819) 424-5362

AVOCATS

DUNTON RAINVILLE
AVOCATS

Poursuivant la pratique de



Coutu Bastien & Associés
Avocats

422A, rue Principale
Saint-Donat J0T 2C0

Téléphone: (819) 424-2132
info@duntonrainville.com

CHIROPRACTICIEN

CABINET CHIROPRACTIQUE

Dr Benoit Lagacé
Chiropraticien d.c.



292 ch. Ouareau Nord
(819) 424-2798

Sur rendez-vous
Lundi-Jeudi
(heures variables)

COMPTABLES

D'Amor, Gagnier & Co.
COMPTABLES GÉNÉRALISTES

CGA

1500, rue Saint-Jacques, 10^e étage
Tél: (514) 393-1234
Tél: (514) 393-1235
Tél: (514) 393-1236
Tél: (514) 393-1237
Tél: (514) 393-1238
Tél: (514) 393-1239
Tél: (514) 393-1240
Tél: (514) 393-1241
Tél: (514) 393-1242
Tél: (514) 393-1243
Tél: (514) 393-1244
Tél: (514) 393-1245
Tél: (514) 393-1246
Tél: (514) 393-1247
Tél: (514) 393-1248
Tél: (514) 393-1249
Tél: (514) 393-1250
Tél: (514) 393-1251
Tél: (514) 393-1252
Tél: (514) 393-1253
Tél: (514) 393-1254
Tél: (514) 393-1255
Tél: (514) 393-1256
Tél: (514) 393-1257
Tél: (514) 393-1258
Tél: (514) 393-1259
Tél: (514) 393-1260
Tél: (514) 393-1261
Tél: (514) 393-1262
Tél: (514) 393-1263
Tél: (514) 393-1264
Tél: (514) 393-1265
Tél: (514) 393-1266
Tél: (514) 393-1267
Tél: (514) 393-1268
Tél: (514) 393-1269
Tél: (514) 393-1270
Tél: (514) 393-1271
Tél: (514) 393-1272
Tél: (514) 393-1273
Tél: (514) 393-1274
Tél: (514) 393-1275
Tél: (514) 393-1276
Tél: (514) 393-1277
Tél: (514) 393-1278
Tél: (514) 393-1279
Tél: (514) 393-1280
Tél: (514) 393-1281
Tél: (514) 393-1282
Tél: (514) 393-1283
Tél: (514) 393-1284
Tél: (514) 393-1285
Tél: (514) 393-1286
Tél: (514) 393-1287
Tél: (514) 393-1288
Tél: (514) 393-1289
Tél: (514) 393-1290
Tél: (514) 393-1291
Tél: (514) 393-1292
Tél: (514) 393-1293
Tél: (514) 393-1294
Tél: (514) 393-1295
Tél: (514) 393-1296
Tél: (514) 393-1297
Tél: (514) 393-1298
Tél: (514) 393-1299
Tél: (514) 393-1300
Tél: (514) 393-1301
Tél: (514) 393-1302
Tél: (514) 393-1303
Tél: (514) 393-1304
Tél: (514) 393-1305
Tél: (514) 393-1306
Tél: (514) 393-1307
Tél: (514) 393-1308
Tél: (514) 393-1309
Tél: (514) 393-1310
Tél: (514) 393-1311
Tél: (514) 393-1312
Tél: (514) 393-1313
Tél: (514) 393-1314
Tél: (514) 393-1315
Tél: (514) 393-1316
Tél: (514) 393-1317
Tél: (514) 393-1318
Tél: (514) 393-1319
Tél: (514) 393-1320
Tél: (514) 393-1321
Tél: (514) 393-1322
Tél: (514) 393-1323
Tél: (514) 393-1324
Tél: (514) 393-1325
Tél: (514) 393-1326
Tél: (514) 393-1327
Tél: (514) 393-1328
Tél: (514) 393-1329
Tél: (514) 393-1330
Tél: (514) 393-1331
Tél: (514) 393-1332
Tél: (514) 393-1333
Tél: (514) 393-1334
Tél: (514) 393-1335
Tél: (514) 393-1336
Tél: (514) 393-1337
Tél: (514) 393-1338
Tél: (514) 393-1339
Tél: (514) 393-1340
Tél: (514) 393-1341
Tél: (514) 393-1342
Tél: (514) 393-1343
Tél: (514) 393-1344
Tél: (514) 393-1345
Tél: (514) 393-1346
Tél: (514) 393-1347
Tél: (514) 393-1348
Tél: (514) 393-1349
Tél: (514) 393-1350
Tél: (514) 393-1351
Tél: (514) 393-1352
Tél: (514) 393-1353
Tél: (514) 393-1354
Tél: (514) 393-1355
Tél: (514) 393-1356
Tél: (514) 393-1357
Tél: (514) 393-1358
Tél: (514) 393-1359
Tél: (514) 393-1360
Tél: (514) 393-1361
Tél: (514) 393-1362
Tél: (514) 393-1363
Tél: (514) 393-1364
Tél: (514) 393-1365
Tél: (514) 393-1366
Tél: (514) 393-1367
Tél: (514) 393-1368
Tél: (514) 393-1369
Tél: (514) 393-1370
Tél: (514) 393-1371
Tél: (514) 393-1372
Tél: (514) 393-1373
Tél: (514) 393-1374
Tél: (514) 393-1375
Tél: (514) 393-1376
Tél: (514) 393-1377
Tél: (514) 393-1378
Tél: (514) 393-1379
Tél: (514) 393-1380
Tél: (514) 393-1381
Tél: (514) 393-1382
Tél: (514) 393-1383
Tél: (514) 393-1384
Tél: (514) 393-1385
Tél: (514) 393-1386
Tél: (514) 393-1387
Tél: (514) 393-1388
Tél: (514) 393-1389
Tél: (514) 393-1390
Tél: (514) 393-1391
Tél: (514) 393-1392
Tél: (514) 393-1393
Tél: (514) 393-1394
Tél: (514) 393-1395
Tél: (514) 393-1396
Tél: (514) 393-1397
Tél: (514) 393-1398
Tél: (514) 393-1399
Tél: (514) 393-1400
Tél: (514) 393-1401
Tél: (514) 393-1402
Tél: (514) 393-1403
Tél: (514) 393-1404
Tél: (514) 393-1405
Tél: (514) 393-1406
Tél: (514) 393-1407
Tél: (514) 393-1408
Tél: (514) 393-1409
Tél: (514) 393-1410
Tél: (514) 393-1411
Tél: (514) 393-1412
Tél: (514) 393-1413
Tél: (514) 393-1414
Tél: (514) 393-1415
Tél: (514) 393-1416
Tél: (514) 393-1417
Tél: (514) 393-1418
Tél: (514) 393-1419
Tél: (514) 393-1420
Tél: (514) 393-1421
Tél: (514) 393-1422
Tél: (514) 393-1423
Tél: (514) 393-1424
Tél: (514) 393-1425
Tél: (514) 393-1426
Tél: (514) 393-1427
Tél: (514) 393-1428
Tél: (514) 393-1429
Tél: (514) 393-1430
Tél: (514) 393-1431
Tél: (514) 393-1432
Tél: (514) 393-1433
Tél: (514) 393-1434
Tél: (514) 393-1435
Tél: (514) 393-1436
Tél: (514) 393-1437
Tél: (514) 393-1438
Tél: (514) 393-1439
Tél: (514) 393-1440
Tél: (514) 393-1441
Tél: (514) 393-1442
Tél: (514) 393-1443
Tél: (514) 393-1444
Tél: (514) 393-1445
Tél: (514) 393-1446
Tél: (514) 393-1447
Tél: (514) 393-1448
Tél: (514) 393-1449
Tél: (514) 393-1450
Tél: (514) 393-1451
Tél: (514) 393-1452
Tél: (514) 393-1453
Tél: (514) 393-1454
Tél: (514) 393-1455
Tél: (514) 393-1456
Tél: (514) 393-1457
Tél: (514) 393-1458
Tél: (514) 393-1459
Tél: (514) 393-1460
Tél: (514) 393-1461
Tél: (514) 393-1462
Tél: (514) 393-1463
Tél: (514) 393-1464
Tél: (514) 393-1465
Tél: (514) 393-1466
Tél: (514) 393-1467
Tél: (514) 393-1468
Tél: (514) 393-1469
Tél: (514) 393-1470
Tél: (514) 393-1471
Tél: (514) 393-1472
Tél: (514) 393-1473
Tél: (514) 393-1474
Tél: (514) 393-1475
Tél: (514) 393-1476
Tél: (514) 393-1477
Tél: (514) 393-1478
Tél: (514) 393-1479
Tél: (514) 393-1480
Tél: (514) 393-1481
Tél: (514) 393-1482
Tél: (514) 393-1483
Tél: (514) 393-1484
Tél: (514) 393-1485
Tél: (514) 393-1486
Tél: (514) 393-1487
Tél: (514) 393-1488
Tél: (514) 393-1489
Tél: (514) 393-1490
Tél: (514) 393-1491
Tél: (514) 393-1492
Tél: (514) 393-1493
Tél: (514) 393-1494
Tél: (514) 393-1495
Tél: (514) 393-1496
Tél: (514) 393-1497
Tél: (514) 393-1498
Tél: (514) 393-1499
Tél: (514) 393-1500
Tél: (514) 393-1501
Tél: (514) 393-1502
Tél: (514) 393-1503
Tél: (514) 393-1504
Tél: (514) 393-1505
Tél: (514) 393-1506
Tél: (514) 393-1507
Tél: (514) 393-1508
Tél: (514) 393-1509
Tél: (514) 393-1510
Tél: (514) 393-1511
Tél: (514) 393-1512
Tél: (514) 393-1513
Tél: (514) 393-1514
Tél: (514) 393-1515
Tél: (514) 393-1516
Tél: (514) 393-1517
Tél: (514) 393-1518
Tél: (514) 393-1519
Tél: (514) 393-1520
Tél: (514) 393-1521
Tél: (514) 393-1522
Tél: (514) 393-1523
Tél: (514) 393-1524
Tél: (514) 393-1525
Tél: (514) 393-1526
Tél: (514) 393-1527
Tél: (514) 393-1528
Tél: (514) 393-1529
Tél: (514) 393-1530
Tél: (514) 393-1531
Tél: (514) 393-1532
Tél: (514) 393-1533
Tél: (514) 393-1534
Tél: (514) 393-1535
Tél: (514) 393-1536
Tél: (514) 393-1537
Tél: (514) 393-1538
Tél: (514) 393-1539
Tél: (514) 393-1540
Tél: (514) 393-1541
Tél: (514) 393-1542
Tél: (514) 393-1543
Tél: (514) 393-1544
Tél: (514) 393-1545
Tél: (514) 393-1546
Tél: (514) 393-1547
Tél: (514) 393-1548
Tél: (514) 393-1549
Tél: (514) 393-1550
Tél: (514) 393-1551
Tél: (514) 393-1552
Tél: (514) 393-1553
Tél: (514) 393-1554
Tél: (514) 393-1555
Tél: (514) 393-1556
Tél: (514) 393-1557
Tél: (514) 393-1558
Tél: (514) 393-1559
Tél: (514) 393-1560
Tél: (514) 393-1561
Tél: (514) 393-1562
Tél: (514) 393-1563
Tél: (514) 393-1564
Tél: (514) 393-1565
Tél: (514) 393-1566
Tél: (514) 393-1567
Tél: (514) 393-1568
Tél: (514) 393-1569
Tél: (514) 393-1570
Tél: (514) 393-1571
Tél: (514) 393-1572
Tél: (514) 393-1573
Tél: (514) 393-1574
Tél: (514) 393-1575
Tél: (514) 393-1576
Tél: (514) 393-1577
Tél: (514) 393-1578
Tél: (514) 393-1579
Tél: (514) 393-1580
Tél: (514) 393-1581
Tél: (514) 393-1582
Tél: (514) 393-1583
Tél: (514) 393-1584
Tél: (514) 393-1585
Tél: (514) 393-1586
Tél: (514) 393-1587
Tél: (514) 393-1588
Tél: (514) 393-1589
Tél: (514) 393-1590
Tél: (514) 393-1591
Tél: (514) 393-1592
Tél: (514) 393-1593
Tél: (514) 393-1594
Tél: (514) 393-1595
Tél: (514) 393-1596
Tél: (514) 393-1597
Tél: (514) 393-1598
Tél: (514) 393-1599
Tél: (514) 393-1600
Tél: (514) 393-1601
Tél: (514) 393-1602
Tél: (514) 393-1603
Tél: (514) 393-1604
Tél: (514) 393-1605
Tél: (514) 393-1606
Tél: (514) 393-1607
Tél: (514) 393-1608
Tél: (514) 393-1609
Tél: (514) 393-1610
Tél: (514) 393-1611
Tél: (514) 393-1612
Tél: (514) 393-1613
Tél: (514) 393-1614
Tél: (514) 393-1615
Tél: (514) 393-1616
Tél: (514) 393-1617
Tél: (514) 393-1618
Tél: (514) 393-1619
Tél: (514) 393-1620
Tél: (514) 393-1621
Tél: (514) 393-1622
Tél: (514) 393-1623
Tél: (514) 393-1624
Tél: (514) 393-1625
Tél: (514) 393-1626
Tél: (514) 393-1627
Tél: (514) 393-1628
Tél: (514) 393-1629
Tél: (514) 393-1630
Tél: (514) 393-1631
Tél: (514) 393-1632
Tél: (514) 393-1633
Tél: (514) 393-1634
Tél: (514) 393-1635
Tél: (514) 393-1636
Tél: (514) 393-1637
Tél: (514) 393-1638
Tél: (514) 393-1639
Tél: (514) 393-1640
Tél: (514) 393-1641
Tél: (514) 393-1642
Tél: (514) 393-1643
Tél: (514) 393-1644
Tél: (514) 393-1645
Tél: (514) 393-1646
Tél: (514) 393-1647
Tél: (514) 393-1648
Tél: (514) 393-1649
Tél: (514) 393-1650
Tél: (514) 393-1651
Tél: (514) 393-1652
Tél: (514) 393-1653
Tél: (514) 393-1654
Tél: (514) 393-1655
Tél: (514) 393-1656
Tél: (514) 393-1657
Tél: (514) 393-1658
Tél: (514) 393-1659
Tél: (514) 393-1660
Tél: (514) 393-1661
Tél: (514) 393-1662
Tél: (514) 393-1663
Tél: (514) 393-1664
Tél: (514) 393-1665
Tél: (514) 393-1666
Tél: (514) 393-1667
Tél: (514) 393-1668
Tél: (514) 393-1669
Tél: (514) 393-1670
Tél: (514) 393-1671
Tél: (514) 393-1672
Tél: (514) 393-1673
Tél: (514) 393-1674
Tél: (514) 393-1675
Tél: (514) 393-1676
Tél: (514) 393-1677
Tél: (514) 393-1678
Tél: (514) 393-1679
Tél: (514) 393-1680
Tél: (514) 393-1681
Tél: (514) 393-1682
Tél: (514) 393-1683
Tél: (514) 393-1684
Tél: (514) 393-1685
Tél: (514) 393-1686
Tél: (514) 393-1687
Tél: (514) 393-1688
Tél: (514) 393-1689
Tél: (514) 393-1690
Tél: (514) 393-1691
Tél: (514) 393-1692
Tél: (514) 393-1693
Tél: (514) 393-1694
Tél: (514) 393-1695
Tél: (514) 393-1696
Tél: (514) 393-1697
Tél: (514) 393-1698
Tél: (514) 393-1699
Tél: (514) 393-1700
Tél: (514) 393-1701
Tél: (514) 393-1702
Tél: (514) 393-1703
Tél: (514) 393-1704
Tél: (514) 393-1705
Tél: (514) 393-1706
Tél: (514) 393-1707
Tél: (514) 393-1708
Tél: (514) 393-1709
Tél: (514) 393-1710
Tél: (514) 393-1711
Tél: (514) 393-1712
Tél: (514) 393-1713
Tél: (514) 393-1714
Tél: (514) 393-1715
Tél: (514) 393-1716
Tél: (514) 393-1717
Tél: (514) 393-1718
Tél: (514) 393-1719
Tél: (514) 393-1720
Tél: (514) 393-1721
Tél: (514) 393-1722
Tél: (514) 393-1723
Tél: (514) 393-1724
Tél: (514) 393-1725
Tél: (514) 393-1726
Tél: (514) 393-1727
Tél: (514) 393-1728
Tél: (514) 393-1729
Tél: (514) 393-1730
Tél: (514) 393-1731
Tél: (514) 393-1732
Tél: (514) 393-1733
Tél: (514) 393-1734
Tél: (514) 393-1735
Tél: (514) 393-1736
Tél: (514) 393-1737
Tél: (514) 393-1738
Tél: (514) 393-1739
Tél: (514) 393-1740
Tél: (514) 393-1741
Tél: (514) 393-1742
Tél: (514) 393-1743
Tél: (514) 393-1744
Tél: (514) 393-1745
Tél: (514) 393-1746
Tél: (514) 393-1747
Tél: (514) 393-1748
Tél: (514) 393-1749
Tél: (514) 393-1750
Tél: (514) 393-1751
Tél: (514) 393-1752
Tél: (514) 393-1753
Tél: (514) 393-1754
Tél: (514) 393-1755
Tél

ANNONCES CLASSÉES : 15\$
819-424-2610

TERRAINS À VENDRE

Terrains Mont Jasper + - 66 000 p.c. 75 000\$, vue panoramique, accès au lac Archambault. Financement disponible. Phase 3 819-217-2001

Terrains à vendre avec services, Domaine Selesse, secteur village St-Donat, à proximité du Métro et Homehardware, entre 7000 et 14000 p.c. Financement disponible. 819-217-2001

À LOUER

4 1/2 à louer. Près du centre-ville. Propre et tranquille. Stationnement privé. Tél.: 819-424-2026 ou 450-530 5787

Logis à louer, 3 1/2, neuf, 512-B rue Nadon. Libre le 1er mars. 450\$/mois. 819.424.3773

St-Donat village, 5 1/2, bas de duplex, stationnement, garage, rue Principale, rénové, 675\$/mois. Disponible maintenant. Références requises (514) 603-8001

À louer, centre du village, logement 4 1/2. 460\$/mois. Infos: Bernard 819-424-2332

2 1/2 dans St-Donat, meublé, chauffé, éclairé. Prix du loyer à discuter. 819-325-2492

À St-Donat: spacieux logements de 3 1/2 et 4 1/2 dans un environnement paisible: idéal pour personnes retraités ou pré-retraités: 819-424-4204

Logement à louer, rue Désormeaux, 3 1/2, sous-sol, rénové, planchers neufs, peinture fraîche, pas d'animaux, non chauffé, 400\$/mois 819-424-2117

Centre du village, grand 4 1/2, entièrement rénové. Salle de lavage. 650\$/mois. Chauffé, éclairé. Libre immédiatement. Jean Lavoie 819-217-1774

Village, 330 rue Ritchie, local à louer, 300 pieds carré. Idéal pour bureau d'affaires. Chauffé, éclairé, internet (haute vitesse), déneigement et système d'alarme inclus. 300\$/mois. Libre le 1er mai. 819-424-7583

OFFRE DE SERVICES

Rénovation générale, extension de maison, garage, sous-sol, revêtement extérieur, terrasse, finition intérieure et extérieure, céramique. Bernard Filion 819-424-7801

DIVERS À VENDRE

4 roues Polaris Sportsman 500 à vendre - tout équipé. Utilisé 73 heures seulement - Prix à discuter 819-424-7551

Minivan Ford Winstar 98, pneus d'hiver. 208,000 Km. Moteur 3.8. 1500\$ ferme 819-424-5391

OFFRES D'EMPLOIS

Sylvain BARBEAU,
paysagiste

2 postes offerts avec expérience

* horticultrice

* ouvrier en aménagement paysager

Contacter soit:

- Courriel: s.barbeau@st-donat.net

- Fax: (450) 224-5660

- Tél.: (819) 324-8410

REMERCIEMENTS AU SACRÉ-COEUR



Remerciements au Sacré-Coeur pour faveur obtenue. Que le Sacré-Coeur de Jésus soit loué, adoré et glorifié, à travers le monde pour les siècles. Amen.

Dites cette prière 6 fois par jour pendant 9 jours et vos prières seront exaucées même si cela semble impossible. N'oubliez pas de remercier le Sacré-Coeur avec promesses de publication, quand la faveur sera obtenue. Coeur immaculé de Marie, priez pour moi pécheur maintenant et à l'heure de ma mort. Amen.

HC

REMERCIEMENTS AU SACRÉ-COEUR



Remerciements au Sacré-Coeur pour faveur obtenue. Que le Sacré-Coeur de Jésus soit loué, adoré et glorifié, à travers le monde pour les siècles. Amen.

Dites cette prière 6 fois par jour pendant 9 jours et vos prières seront exaucées même si cela semble impossible. N'oubliez pas de remercier le Sacré-Coeur avec promesses de publication, quand la faveur sera obtenue. Coeur immaculé de Marie, priez pour moi pécheur maintenant et à l'heure de ma mort. Amen.

HC

REMERCIEMENTS AU SACRÉ-COEUR



Remerciements au Sacré-Coeur pour faveur obtenue. Que le Sacré-Coeur de Jésus soit loué, adoré et glorifié, à travers le monde pour les siècles. Amen.

Dites cette prière 6 fois par jour pendant 9 jours et vos prières seront exaucées même si cela semble impossible. N'oubliez pas de remercier le Sacré-Coeur avec promesses de publication, quand la faveur sera obtenue. Coeur immaculé de Marie, priez pour moi pécheur maintenant et à l'heure de ma mort. Amen.

HC

REMERCIEMENTS AU SACRÉ-COEUR



Remerciements au Sacré-Coeur pour faveur obtenue. Que le Sacré-Coeur de Jésus soit loué, adoré et glorifié, à travers le monde pour les siècles. Amen.

Dites cette prière 6 fois par jour pendant 9 jours et vos prières seront exaucées même si cela semble impossible. N'oubliez pas de remercier le Sacré-Coeur avec promesses de publication, quand la faveur sera obtenue. Coeur immaculé de Marie, priez pour moi pécheur maintenant et à l'heure de ma mort. Amen.

HC

REMERCIEMENTS AU SACRÉ-COEUR



Remerciements au Sacré-Coeur pour faveur obtenue. Que le Sacré-Coeur de Jésus soit loué, adoré et glorifié, à travers le monde pour les siècles. Amen.

Dites cette prière 6 fois par jour pendant 9 jours et vos prières seront exaucées même si cela semble impossible. N'oubliez pas de remercier le Sacré-Coeur avec promesses de publication, quand la faveur sera obtenue. Coeur immaculé de Marie, priez pour moi pécheur maintenant et à l'heure de ma mort. Amen.

RP

REMERCIEMENTS AU SACRÉ-COEUR



Remerciements au Sacré-Coeur pour faveur obtenue. Que le Sacré-Coeur de Jésus soit loué, adoré et glorifié, à travers le monde pour les siècles. Amen.

Dites cette prière 6 fois par jour pendant 9 jours et vos prières seront exaucées même si cela semble impossible. N'oubliez pas de remercier le Sacré-Coeur avec promesses de publication, quand la faveur sera obtenue. Coeur immaculé de Marie, priez pour moi pécheur maintenant et à l'heure de ma mort. Amen.

RP

Prière à la bonne sainte Anne pour obtenir une faveur spéciale

SOUVENEZ-VOUS, ô Bonne Sainte Anne, vous dont le nom signifie grâce et miséricorde, qu'on n'a jamais entendu dire qu'aucun de ceux qui ont eu recours à votre protection, imploré votre assistance ou réclamé votre secours, ait été abandonné. Animé d'une pareille confiance, ô bonne et tendre Mère, j'ai recours à vous; je me réfugie à vos pieds, tout pécheur que je suis, et j'ose paraître devant vous, gémissant sous le poids de mes péchés. Ne méprisez pas mes prières, ô Bonne Sainte Anne, Mère de l'Immaculée Vierge Marie, particulièrement celles que je vous fais pour obtenir...mais écoutez-les favorablement et daignez les exaucer. Ainsi soit-il.

9 fois: Je vous salue, Marie.
3 fois: Bonne S. Anne, priez pour nous.

MJJ

Remerciements



Merci infiniment à tous ceux qui ont fait un dernier clin d'oeil à cet homme extraordinaire qui laisse sa marque par l'exemple et le rayonnement. Merci aussi d'avoir été là pour nous, ses enfants; Toute cette chaleur humaine que vous êtes venus nous offrir si gentiment nous a beaucoup aidé. La bonté, l'amour et le bonheur font partie de ce bel héritage que Jacot nous lègue à chacun de nous. En sa mémoire vivons simplement

Famille Jacques Issa

REMERCIEMENTS AU SACRÉ-COEUR



Remerciements au Sacré-Coeur pour faveur obtenue. Que le Sacré-Coeur de Jésus soit loué, adoré et glorifié, à travers le monde pour les siècles. Amen.

Dites cette prière 6 fois par jour pendant 9 jours et vos prières seront exaucées même si cela semble impossible. N'oubliez pas de remercier le Sacré-Coeur avec promesses de publication, quand la faveur sera obtenue. Coeur immaculé de Marie, priez pour moi pécheur maintenant et à l'heure de ma mort. Amen.

SA

REMERCIEMENTS AU SACRÉ-COEUR



Remerciements au Sacré-Coeur pour faveur obtenue. Que le Sacré-Coeur de Jésus soit loué, adoré et glorifié, à travers le monde pour les siècles. Amen.

Dites cette prière 6 fois par jour pendant 9 jours et vos prières seront exaucées même si cela semble impossible. N'oubliez pas de remercier le Sacré-Coeur avec promesses de publication, quand la faveur sera obtenue. Coeur immaculé de Marie, priez pour moi pécheur maintenant et à l'heure de ma mort. Amen.

SA

Léopold Tremblay 1929-2010



À Ste-Agathe-des-Monts, le 13 février 2010 à l'Âge de 80 ans, est décédé M Léopold Tremblay, époux en 3ième nocce de feu Mme Jeannette Fortier. Il laisse dans le deuil ses enfants Célyne (Claude), Nicole (feu Michel), Gabriel (Joyce), Robert (Sylvia), Micheline (Yvan), André, Gisèle (Roger), Sylvie (Pierre), ses beaux fils Daniel (Carolynne), Mauice (Lorraine), se 25 petits-enfants et ses 21 arrière-petits enfants, ses soeurs Jocelyne (feu Réal), Yolande (Guy), ainsi que plusieurs parents et amis (es). La famille vous accueillera le lundi 22 février dès 10h à la Résidence Funéraire J.H. Vanier et fils inc. 376, rue du Collège St-Donat J0T 2C0

tél.: 819-424-2441
Fax: 819-326-3435
courriel: jhvanier@bellnet.ca

L'exposition prendra fin après la liturgie de la parole qui aura lieu à 14h30 au même endroit. Des dons à la Fondation médicale des Laurentides (1067, rue Principale, Ste-Agathe des Monts, J8C 1L8 seraient appréciés.

ABONNEMENT JOURNAL ALTITUDE

Nom: _____

Adresse: _____ C.P.: _____

Ville: _____ Province: _____

Code postal: _____

Retournez à: Journal Altitude 1350
365, Principale
Saint-Donat (Québec)
J0T 2C0
Infos.: (819) 424-2610
Fax: (819) 424-3615

Abonnement:
15.00\$ Canada
30.00\$ Étranger 1 an (12 numéros)

NOUVEL ABONNEMENT ☐
RENOUVELLEMENT ☐
J'ABONNE UN AMI ☐

Les Chevaliers de Colomb au Foyer St-Donat



Les Chevaliers de Colomb de Saint-Donat ont fêté la Noël avec les aînés du Foyer St-Donat le samedi 12 décembre dernier. Des accompagnateurs infatigables, comme le Dr Jean-Marc Hébert et Richard Charbonneau que l'on voit ici, étaient bien sûr présents avec tous les autres bénévoles musiciens et animateurs.

Passation des pouvoirs à La Bouée



La Bouée, de Saint-Donat, a remis un certificat de mérite à sa présidente sortante, Micheline Lalonde, et à son conjoint Claude lors du dîner annuel des Fêtes. Le nouveau président est Sylvain Sigouin que l'on voit ici à leur côté. À gauche, Fernand Sansregret, comptable bénévole pour La Bouée. Photo ALTITUDE

Remise des prix des crèches de Noël

Six prix du jury et plusieurs prix de participation ont été remis le mardi 12 janvier dernier aux jeunes auteurs des crèches de Noël.

Environ 60 jeunes des écoles de Saint-Donat ont participé au pro-

jet, permettant de mettre en valeur leurs talents et de faire vivre la tradition des crèches de Noël. Trente-huit crèches ont été confectionnées et exposées à l'église de Saint-Donat durant la période des Fêtes.



Stéphanie

Je tiens à remercier Perspectives, représentée par Mme Clare Linton, la Caisse Desjardins de Saint-Donat, représentée par M. Guy Tardif, et le maire de Saint-Donat, Richard Bénard, pour leur collaboration. Les dons ont permis d'offrir plusieurs prix aux jeunes. Un grand merci à vous tous pour votre participation et à l'an prochain.

Jean-Charles Aubin

REER

**1^{er} MARS:
DATE LIMITE POUR COTISER**

**HORAIRE PROLONGÉ
DU 1^{er} FÉVRIER AU 1^{er} MARS 2010:**

Avec ou sans rendez-vous

Lundi au jeudi 8 h 30* à 20 h 00

Vendredi 8 h 30* à 16 h 00

SAMEDI 10 h 00 à 14 h 00

* de 8 h 30 à 10 h avec rendez-vous

784, rue Principale
Saint-Donat (Qc) J0T 2C0
819 424-2563
1 877 424-2563

desjardins.com/reer



Desjardins
Caisse de Saint-Donat

Conjuguer avoirs et êtres



La Ligue de quilles Boule d'Or tient à féliciter sa championne Louise Lévis pour sa partie parfaite réalisée le 5 janvier au Salon de quilles St-Donat. On reconnaît ici, dans l'ordre, la championne Louise Lévis, le secrétaire René Côté, la présidente Charlotte Lafond et Jacques Hayes, propriétaire du Salon.